



Communauté d'Agglomération

Béthune-Bruay

Artois Lys Romane



RAPPORT
D'ACTIVITÉ 2020



SOMMAIRE

Édito	03
L'année 2020 en quelques dates	04
La Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane	06
Les chiffres-clés de l'Agglo.....	07
Les compétences.....	08

01

Favoriser le développement économique et renforcer l'attractivité

Le développement industriel et technologique	09
Le foncier et l'immobilier d'entreprise.....	11
Les pépinières d'entreprises.....	11
Les aménagements économiques.....	11
L'entrepreneuriat.....	12
L'Économie sociale et solidaire	13
L'aide aux très petites entreprises en milieu rural et quartiers politique de la ville.....	13
L'artisanat	14
Le commerce	14
La clause d'insertion.....	14
Proch'emploi.....	15
L'Office de tourisme intercommunal	16

02

Être au rendez-vous de la transition écologique et énergétique

La collecte des déchets.....	17
La prévention des déchets.....	18
La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.....	19
L'eau potable	20
L'assainissement des eaux usées et la gestion des eaux pluviales urbaines.....	22
Le service Climat, air, énergie, bruit	23
Les mobilités douces.....	24
L'habitat privé	24
L'habitat public.....	25
L'agriculture durable et l'alimentation	26
La sensibilisation à l'environnement.....	26
Biodiversité Trame verte - Trame bleue.....	28

03

Améliorer le cadre de vie et agir pour la solidarité

L'aménagement du territoire.....	29
Partenariats et financements extérieurs.....	30
Les études et travaux.....	31
L'urbanisme	32
L'entretien du patrimoine	33
L'aménagement et le développement rural	34
L'archéologie.....	35
Le développement culturel	36
Le sport	37
La Politique de la ville et le renouvellement urbain.....	39
L'accès au droit et la prévention de la délinquance.....	40
L'action sociale et la santé : Contrat local de santé, Conseil local de santé mentale, charte handicap, action sociale et centre intercommunal d'action sociale.....	41
Les Unités territoriales d'intervention (UTI).....	43
La fourrière-refuge.....	44
Les services mutualisés : Service actions jeunesse, petite enfance	44

04

Les ressources et moyens de fonctionnement

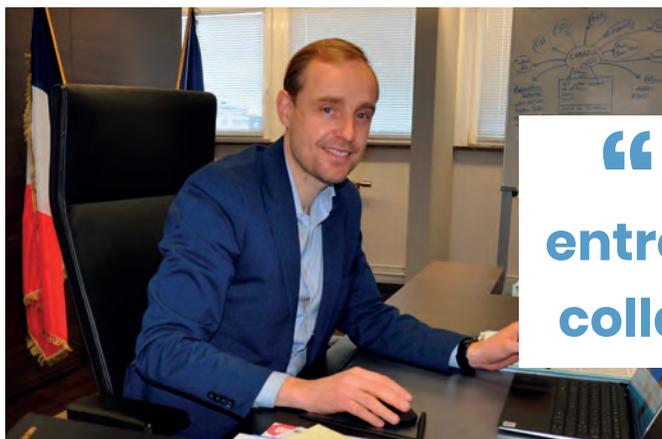
Les affaires juridiques et l'administration générale	46
Les moyens généraux.....	47
Les ressources humaines.....	48
La Direction des systèmes d'information	49
Les services comptables et financiers.....	50
La communication.....	51
Le conseil de développement.....	52

05

Nos élus

Les conseillers communautaires.....	53
L'exécutif	55

Edito



“ **Bâtir une Agglo
entreprenante, innovante,
collaborative et solidaire.** ”

L'année 2020 a marqué les esprits. La crise sanitaire et économique liée à la pandémie de la Covid-19 a bouleversé nos vies et impacte encore notre quotidien. Notre monde a changé et notre territoire doit être au rendez-vous de cette mutation, d'autant que nous avons eu, ici, à gérer un choc industriel avec la fermeture de Bridgestone.

Notre Communauté d'agglomération a naturellement été aux côtés des salariés, tout comme nous avons eu à cœur face à la crise sanitaire, de protéger les habitants, d'accompagner les entreprises et les communes. Des aides exceptionnelles ont été accordées, des masques distribués.

Les élus et les agents ont continué à travailler, animés d'une ferme volonté d'être à l'écoute permanente des besoins exprimés et de rendre le meilleur service public possible.

2020 a aussi été marquée par le renouvellement du conseil communautaire et l'installation d'un nouvel exécutif. Mes collègues m'ont accordé leur confiance et je suis fier d'être à la tête de cette équipe qui œuvre chaque jour pour améliorer le quotidien des habitants et accompagner les 100 communes de l'Agglo dans leurs projets.

Parallèlement à la gestion de la crise sanitaire et économique, notre équipe s'est tout de suite mise au travail. Nous avons notamment lancé un audit pour mettre en adéquation notre organisation et nos moyens avec les priorités que nous nous sommes fixées. Ces priorités s'appuient sur trois axes fondamentaux :

- ▶ Renforcer le développement économique et l'attractivité du territoire ; dynamiser l'emploi local
- ▶ Être au rendez-vous de la transition écologique et énergétique ; privilégier la mobilité durable
- ▶ Améliorer le cadre de vie; agir pour la solidarité.

Ce rapport d'activité se veut le reflet des interventions de notre Communauté d'agglomération dans de nombreux domaines de la vie quotidienne (économie, emploi, aménagement, déchets, eau, assainissement, sport, culture, solidarité, santé etc.). Qu'il s'agisse de projets structurants ou d'actions de proximité, nous ne voulons laisser personne sur le bord du chemin. Garantir à tous un territoire où il fait bon vivre, travailler et s'épanouir, telle est notre ambition collective.

Comptez sur nous pour continuer à être à votre écoute et à bâtir une Agglo entreprenante, innovante, collaborative et solidaire.

Olivier Gacquerre,

Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

L'année 2020 en quelques dates



Janvier

Au 1^{er} janvier 2020, la compétence eau potable est confiée à la Communauté d'agglomération.



Février

Le 14 février, le Contrat local de santé (CLS) de la CABBALR est signé.



Mars

Le Plan climat air énergie territorial (PCAET) est approuvé en conseil communautaire le 4 mars.



Mai

Via ses communes membres, l'Agglo offre 282 000 masques aux habitants, soit un masque par personne.



Juin

Dans le cadre de la lutte contre les inondations, le chantier du Grand Nocq s'ouvre à Allouagne.



Juin

La nouvelle déchetterie d'Houdain ouvre ses portes aux usagers du Bruaysis.



Juillet

Olivier Gacquerre devient Président de la CABBALR. Un nouvel exécutif est installé.



Août

Afin de favoriser la mobilité douce sur son territoire, l'Agglo poursuit le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques.



Septembre

Alors que le territoire se réjouit de l'arrivée annoncée d'ACC (Automotive cells company), gigafactory de batteries électriques, à Douvrin, Bridgestone décide de fermer son site béthunois. Une marche de soutien envers les salariés est organisée.



Septembre

Guarbecque accueille l'édition 2020 du Rand Agglo. Les 3 parcours réunissent 600 marcheurs.



Octobre

Co-construits avec les services de l'Agglo, les jardins citoyens de Calonne-Ricouart sont inaugurés.



Novembre

Sapin de Noël solidaire : plus de 600 jouets, livres et peluches sont distribués à trois associations locales.



Décembre

La Communauté d'agglomération a lancé son premier appel à projet ESS (Économie sociale et solidaire), avec à la clé 30 000 euros pour les lauréats.



Décembre

Privé de rendez-vous avec le public en raison de la crise sanitaire, le conservatoire communautaire de musique et de danse met en place des captations vidéo dans différents équipements communautaires (ici à Labanque).

La Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane



LÉGENDE :

 Hotel communautaire	 Station / relais VTT	 Aire d'accueil des gens du voyage	 Point d'Accès au Droit
 Antenne	 La Comédie de Béthune	 Service Animation Jeunesse	 Lagune
 Loisird	 La Ferme de Bajus	 Point Information Jeunesse	 Déchetterie
 Base nautique	 Piscine communautaire	 Centre de Première Intervention	 Service opérationnel d'assainissement
 Office de tourisme	 Stade d'athlétisme	 Donation Kijno	 CRITTM2A
 Geotopia	 Cité des Électriciens	 Relais Assistants Maternels	 Conservatoire communautaire
 Labanque	 CVE	 Pépinière d'entreprise	 Hôtel d'entreprise
 Unité d'Art sacré	 Centre de tri des déchets	 Station d'épuration	 Centre technique
 Écoquartier des Alouettes	 CREPIM	 Refuge / fourrière	 Plateforme de déchets verts



152

élus communautaires

Dont 15 Vice-président(e)s et 21
Conseiller(e)s délégué(e)s



100

communes

Dont 62 communes
de moins de 2 000 habitants



280 000

habitants



432

habitants / Km²



52

**minutes entre la
commune la plus à l'est
et celle la plus à l'ouest**



647

Km²



3

sorties d'autoroute (A26)



77 844

**emplois recensés
sur le territoire**



165

sites industriels



Les compétences de la Communauté d'agglomération

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

Développement économique :

- ▶ Actions de développement économique, création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- ▶ Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- ▶ Promotion du tourisme.

Aménagement de l'espace communautaire :

- ▶ Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
- ▶ Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale
- ▶ Création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire
- ▶ Organisation de la mobilité.

Équilibre social de l'habitat :

- ▶ Programme local de l'habitat
- ▶ Politique du logement d'intérêt communautaire
- ▶ Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire
- ▶ Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- ▶ Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- ▶ Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

Politique de la ville :

- ▶ Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du Contrat de ville
- ▶ Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- ▶ Programmes d'actions définis dans le Contrat de ville.

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Accueil des gens du voyage :

- ▶ Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs.

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Eau

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- ▶ Assainissement des eaux usées
- ▶ Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement
- ▶ Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- ▶ Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- ▶ Action sociale d'intérêt communautaire.

COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

- ▶ Construction, aménagement, entretien et gestion de l'équipement d'accueil des animaux
- ▶ Développement et recherche universitaires
- ▶ Actions en faveur du développement touristique
- ▶ Service d'incendie et de secours : corps communautaire de sapeurs-pompiers volontaires
- ▶ Actions d'aménagement et de développement rural communautaire : cadre de vie et aménagement des communes ; agriculture ; activités de pleine nature
- ▶ Aménagement numérique du territoire ; installation et/ ou exploitation des infrastructures très haut débit pour les zones d'activités économiques communautaires / Réseaux et services locaux de communications électroniques – Participation au déploiement de la Fibre dans les zones d'initiative publiques
- ▶ Actions en faveur de l'aménagement et du développement culturel du territoire
- ▶ Actions en faveur de l'aménagement et du développement sportif du territoire
- ▶ Établissement et suivi du plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics
- ▶ Réalisation de diagnostics en archéologie préventive et de fouilles préventives
- ▶ Réalisation des trames verte et bleue
- ▶ Actions de valorisation, d'aménagement et de développement du canal d'Aire, du canal de la Haute-Deûle et de la Lys canalisée, de leurs abords et dépendances, à vocations économique et touristique, paysagère et environnementale, sportives et de loisirs
- ▶ Création, entretien et gestion d'infrastructures de charge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables
- ▶ Études générales d'urbanisme et d'aménagement communautaire
- ▶ Opérations d'aménagement
- ▶ Contrat local de santé
- ▶ Jeunesse
- ▶ Gestion des eaux pluviales urbaines
- ▶ Construction et exploitation d'un réseau de chaleur.

Favoriser le développement économique et renforcer l'attractivité

Le développement économique est synonyme d'emploi et d'attractivité. En pleine mutation, notre territoire, à dominante industrielle, se tourne vers de nouvelles filières, l'industrie du futur et l'innovation. L'Agglo est partie prenante de cette transformation.



Le développement industriel et technologique



L'Agglo a accompagné une cinquantaine d'industriels dans leurs projets de développement.

La Communauté d'agglomération déploie les conditions favorables au développement des activités économiques sur le territoire. Elle accompagne notamment les entreprises industrielles dans leurs projets, favorise le développement technologique et universitaire, et soutient les filières stratégiques du territoire.

ZOOM SUR 2020

Accompagnement des projets de développement des entreprises

- Plus de 50 industriels accompagnés suivant leurs projets et problématiques.
- Instruction et suivi des aides à l'investissement.
- Accompagnement à l'implantation du projet d'usine de batteries électriques d'Automotive Cells company (ACC) au parc des industries Artois Flandres à Douvrin/Billy-Berclau.

Appui au développement technologique et universitaire sur le territoire

- Accompagnement du développement du Technopôle initié autour du Critt M2A et du Crepim à Bruay-La-Buissière.
- Appui au développement du Campus universitaire de Béthune.
- Promotion de l'offre disponible sur le territoire en matière de formation et ressources technologiques.

Soutien au développement des filières stratégiques pour le territoire

- Suivi du programme Territoires d'industrie, programme d'actions visant à concourir au maintien et au développement d'activités industrielles sur le territoire.
- Développement du Cluster Territoire Intelligent.
- Appui à l'activité logistique et développement de la filière fluviale.
- Appui au développement du Campus des métiers et des qualifications des travaux publics et au développement de la dynamique Eura Industry Innov.

3 ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- Développement du centre électrique du CRITT M2A : livraison du pôle-multi machines en mars 2020.
- Dans le contexte de fermeture de l'usine Bridgestone de Béthune, l'Agglomération a analysé les projets envisagés sur les 165 sites industriels du territoire. Cette analyse a permis l'accélération des projets industriels en facilitant l'accès aux appels à projets de France relance (8 projets lauréats en 2020).
- Lancement du Cluster Territoire Intelligent : 15 projets accompagnés sur les thématiques de la transition énergétique, l'économie circulaire, la transformation digitale, la mobilité intelligente, l'industrie du futur et la gestion des données.

11,97 millions d'€
montant de la subvention versée
par l'Agglo pour l'implantation
d'ACC

L'Agglo mobilisée suite à l'annonce brutale de cessation d'activité de Bridgestone

Au-delà du contexte sanitaire sans précédent, notre territoire est également frappé en 2020 par l'annonce de la cessation d'activité du site emblématique de Bridgestone, d'ici mai 2021. Cette fermeture laisse dans son sillage 827 salariés sans emploi et 34 hectares de friche industrielle à Béthune.

Suite à cette annonce brutale, la Communauté d'agglomération s'est immédiatement mobilisée, aux côtés des salariés, de l'Etat et de la Région pour tenter, dans un premier temps, de sauver le site et les emplois et dans un second temps, face au refus des dirigeants de Bridgestone, de faciliter le reclassement des salariés et la revitalisation du site.

Parallèlement au travail mené avec détermination pour trouver un accord sur le Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE), trois cabinets de reclassement (BPI Group, Anthea et Tingari) ont été retenus. L'Agglomération participe une fois par mois aux rencontres de la plateforme territoriale « action pour l'emploi », dont le but est de valoriser les dynamiques d'emploi du territoire, d'organiser une action transversale entre les acteurs (Espace Information Conseil/ acteurs du territoire) et de rechercher plus particulièrement les opportunités de reclassement des salariés de Bridgestone.



En plus du volet social, l'Agglomération a mené de front :

- Un partenariat étroit avec la plateforme d'ingénierie Ernst & Young (EY), mise à disposition par l'Etat via Territoires d'Industrie, afin d'identifier et d'accompagner les projets de développement industriel, créateurs d'activités et d'emplois, sur le territoire.
- Une stratégie de prospection économique, afin d'assurer la requalification du site industriel de Bridgestone et d'attirer des potentiels projets qui pourraient s'y implanter. Un autre enjeu pour le territoire sera l'élaboration du fonds de revitalisation.



Le projet d'extension de la zone industrielle de Ruitz se poursuit.

Le foncier et l'immobilier d'entreprise

L'Agglo assure une mission de proximité avec les investisseurs désireux s'implanter sur le territoire via un accompagnement personnalisé de leur projet et propose un véritable parcours immobilier et foncier pour les entreprises au travers de 35 zones d'activités où des terrains sont mobilisables, mais aussi 16 bâtiments économiques permettant la location de bureaux et/ou d'ateliers.

ZOOM SUR 2020

Commercialisation : 5 installations significatives sur la zone industrielle de Ruitz, le parc du Moulin de Beuvry, la zone artisanale Actigreen de Barlin et la zone LogisterrA26 de Labourse.

Gestion locative : face à la situation d'urgence pour les locataires en raison de la crise Covid, l'Agglo a agi pour préserver les activités dans ses bâtiments économiques avec des

dispositifs d'accompagnement sur les reports de loyers et des exonérations. 51 entreprises sont recensées dans les 16 bâtiments économiques.

En parallèle, le Bâtiment Relais 2 de Mazinghem a été vendu et les programmes d'extension des zones de Ruitz et de Mazinghem se sont poursuivis.

10
zones d'activités en développement sur le territoire

28
projets d'implantation suivis à l'échelle du territoire

85%
de taux d'occupation des bâtiments économiques (ateliers et bureaux)

Les aménagements économiques



La zone d'activités de Mazinghem compte un bâtiment relais, qui permet d'accueillir des entreprises.



24 000 m²
en recyclage foncier
au sein de la ZI de Ruitz

🕒 **Zone industrielle de Ruitz** : les avant-projets de deux opérations finalisées en 2020 : la première extension Nord de la zone, et la requalification de l'ancien terrain de la collecte - appelé « friche Chausson ».

🕒 **Parc d'activités de la Clarence à Divion** : aménagement de la dernière tranche (création de voirie, viabilisation de 10 lots à construire).

🕒 **Zone d'activités de Mazinghem** aménagement de la première extension de la zone.

🕒 **ZA du Mont de Cocagne à Isbergues** : appui à la commercialisation de 2 terrains.

🕒 **ZI n°1 Nœux-Labourse** : études de maîtrise d'œuvre de la rue Lavoisier, intégrant des problématiques foncières et de pollution.

Les pépinières d'entreprises

7 pépinières d'entreprises sont implantées sur le territoire : 6 sont gérées en délégation de service public par Initiative Artois (2 à Bruay-La-Buissière, 1 à Auchy-les-Mines, Béthune, Ruitz et Vendin-lès-Béthune), et une en régie (Isbergues).

L'année 2020 a été marquée par la préparation du renouvellement de la Délégation de Service Public des pépinières d'entreprises, effectif en 2022.

ZOOM SUR 2020

La modernisation des installations réseau

La fibre dédiée a été mise à disposition par la Communauté d'Agglomération et le remplacement intégral de l'outil téléphonique pris en charge par Initiative Artois. Des équipements de sécurité ont été acquis. Coût : 35 000 €.

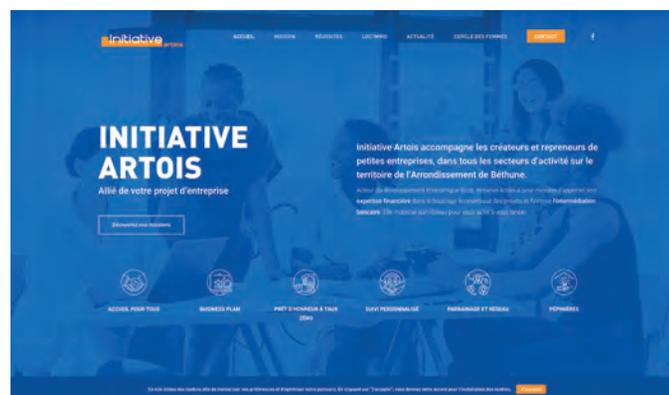
Le Village d'Entreprises de Ruitz a été déployé le premier, une fibre a été commandée en décembre afin de remplacer l'ADSL existant.

Un nouveau site internet

Les logos ont été uniformisés et un nouveau site a été mis en ligne fin 2020.

La gestion de la situation liée à la crise

En novembre, toutes les entreprises hébergées ou domiciliées ont été informées de la possibilité de bénéficier d'un prêt d'honneur de 5 000 à 15 000 € dans le cadre du Fonds de Relance. 5 entreprises en ont bénéficié.



37
entreprises installées
pour **194 emplois**

40
entreprises domiciliées
pour **100 emplois**

L'entrepreneuriat



L'agglo mène une stratégie de sensibilisation à l'esprit d'initiatives et d'accompagnement à la création et au développement d'activités sur le territoire. Elle participe à la mise en place d'actions et d'évènements qui facilitent l'entrepreneuriat et contribue à une meilleure lisibilité de l'offre d'accompagnement disponible sur le territoire.

Proposer une offre adaptée à toutes les étapes de la création et à tous les profils d'entrepreneurs.

ZOOM SUR 2020

La sensibilisation à l'esprit d'initiative

🕒 Avec la BGE (Boutique de gestion espace, réseau d'accompagnement et d'aide à la création d'entreprise) : sensibilisation de 151 collégiens.

🕒 Avec Entreprendre pour apprendre (EPA), mise en place de 18 mini-entreprises et d'un camp de l'innovation pour 80 jeunes du lycée Pierre Mendès France de Bruay-La-Buissière sur les services à la personne.

L'accompagnement à la création d'activités

🕒 Avec la BGE, permanences auprès des porteurs de projets sur les antennes communautaires de Bruay-La-Buissière, Lillers et Isbergues ;

lancement de l'école de l'entrepreneuriat dans les quartiers prioritaires politique de la ville : 12 personnes ont bénéficié d'un accompagnement à la digitalisation.

Le test d'activité

🕒 La BGE met en place la couveuse d'entreprise, destinée à des porteurs de projet qui souhaitent vérifier l'existence d'un marché avant de se lancer. Sur les 11 entrepreneurs sortis de couveuse en 2020, 8 ont créé leur entreprise et 1 a retrouvé un emploi en CDI.

🕒 L'Agglo dispose aussi d'une convention financière d'objectif avec la coopérative d'activité grands ensembles : les porteurs de projets testent leur activité et

peuvent décider de poursuivre au sein de la coopérative en tant qu'entrepreneur salarié. En 2020, 28 personnes ont été accompagnées.

Le financement

🕒 L'Agglo dispose : d'une convention avec Pas de Calais Actif pour la mise en œuvre de la prime CAP quartiers : prime de 1 000 euros à destination des habitants des quartiers politique de la ville porteurs de projets ou des porteurs de projets qui créent en quartiers prioritaires.

🕒 Elle a aussi une convention avec Initiative Artois qui propose un accompagnement au financement lors de la création d'entreprise, le post création et le développement.

3 ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- 🕒 Conventions d'objectifs avec 7 acteurs de la sensibilisation et de l'accompagnement à la création d'activités.
- 🕒 Lancement de l'action école de l'entrepreneuriat au sein des quartiers politique de la ville.
- 🕒 Veille et diffusion d'informations aux entrepreneurs sur les aides dans le cadre de la crise sanitaire.

26

actions de sensibilisation à l'esprit d'initiatives menées

405

porteurs de projets reçus lors des permanences communautaires par la BGE

127

prêts octroyés par l'intermédiaire d'Initiative Artois

L'économie sociale et solidaire (ESS)

L'Agglo sensibilise à l'esprit d'initiative et accompagne à la création en ESS. Sur le territoire, l'ESS représente 9,1% de l'emploi et 466 établissements.

L'Agglo mène des actions spécifiques de sensibilisation, d'accompagnement à la création et au développement d'activités, et d'animation du réseau des structures de l'ESS.



ZOOM SUR 2020

🕒 Actions de sensibilisation auprès des collègues, lycées et structures de l'emploi du territoire.

🕒 Accompagnement des porteurs de projets en ESS : la Communauté d'agglomération a testé, en partenariat avec le club des entrepreneurs ESS de l'Artois, l'action réseau d'appui aux entrepreneurs qui permet de bénéficier de l'avis d'autres structures de l'ESS et d'experts dédiés.

🕒 Aide spécifique à destination des structures ESS en création ou en développement pour subventionner des investissements et des emplois.

🕒 Actions d'information, d'animation, de mise en réseau des structures ESS déjà créées : l'Agglo a proposé un accompagnement autour des dispositifs d'aide liés à la crise sanitaire et mis en place des formations post création.

13

actions de sensibilisation menées en 2020 auprès de 259 personnes

69

porteurs de projet accompagnés

3 ACTIONS EMBLÉMATIQUES

➔ Mise en place d'un webinar à destination des structures ESS portant sur les dispositifs d'aides existantes en lien avec la crise sanitaire.

➔ Lancement d'un appel à projets ESS à destination des porteurs de projet.

➔ Mise en place d'un réseau d'appui aux entrepreneurs de l'ESS.

5

dossiers ont bénéficié de l'aide financière ESS pour une subvention totale de 47 321 euros, permettant le financement d'investissements et la création de 11 emplois.

L'aide aux très petites entreprises (TPE) en milieu rural et Quartiers politique de la ville (QPV)

Les aides aux TPE ont pour objectif la création, la reprise et le développement d'activités économiques dans les communes de moins de 3 000 habitants et les quartiers prioritaires.

Sont concernées les entreprises en phase de création de moins d'un an, de moins de 10 salariés, implantées dans des communes de moins de 3000 habitants ou en quartier prioritaire, et appartenant aux secteurs de l'artisanat, du commerce et des services.

ZOOM SUR 2020

🕒 18 entreprises en création ont bénéficié des aides, 9 situées en milieu rural et 9 en QPV.

Montant de l'aide à l'investissement : 110 761 € (pour un investissement total des entreprises de 781 174 €), à savoir 53 981 € en milieu rural (pour un investissement de 367 775 €) et 56 780 € en QPV (investissement de 413 399 €).

🕒 50 000 € ont été accordés en vue de la création de 50 emplois, 19 en milieu rural et 31 en QPV.

160 000 €

d'aides accordés au total pour l'investissement et la création d'emplois

4 137

entreprises artisanales sur la CABBALR au 1^{er} janvier 2020, dont 1 384 dans les communes de moins de 3 000 habitants.

L'artisanat

La politique intercommunale en faveur de l'artisanat repose sur une convention pluriannuelle conclue avec la Chambre des Métiers et de l'artisanat pour le maintien et le développement des entreprises artisanales en milieu rural.

ZOOM SUR 2020

- 🕒 La convention s'est poursuivie sur les secteurs du service et de la production.
- 🕒 511 entreprises ont été accompagnées pendant la crise, 100 diagnostics d'entreprises artisanales en milieu rural réalisés.
- 🕒 En février 2020, 36 distinctions ont été remises, dont 20 en milieu rural.

Le commerce

La politique intercommunale du commerce repose sur deux axes majeurs : la mise en œuvre d'une stratégie d'urbanisme commercial et la redynamisation des centres-villes et centres-bourgs.



À Nœux-Les-Mines, le salon Glam Coiff a bénéficié du dispositif Boutique à l'essai.

ZOOM SUR 2020

Urbanisme commercial

Le travail de définition des périmètres de centralité des 100 communes s'est poursuivi. En parallèle, 4 Commissions départementales d'aménagement commercial se sont tenues, l'Agglo y détient 2 voix.

Redynamisation des centres-villes et centres bourgs

En 2020, 4 commerces ont été ouverts à travers des dispositifs de soutien co-financés par la Communauté d'agglomération (Commerc' en test à Béthune et Divion, Boutique à l'essai à Béthune et Nœux-les-Mines), et un fonds de concours a été attribué pour la création d'une boucherie à La Couture.

806

Entreprises accompagnées financièrement pour faire face à la crise sanitaire pour un montant global de 1 209 000€.

La clause d'insertion

Dispositif de lutte contre le chômage et l'exclusion intégré dans les appels d'offres publics, la clause d'insertion est gérée par le PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi) de l'arrondissement de Béthune. Elle permet de réinsérer professionnellement des personnes éloignées de l'emploi.

ZOOM SUR 2020

- 🕒 Activité impactée par l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM) en vue des travaux de rénovation dans 3 cités minières du territoire (cités Anatole France et Nouveau Monde secteur 16/3 à Bruay-La-Buissière et cité de la Victoire à Houdain-Haillicourt).
- 🕒 Accompagnement de la CABBALR et des communes dans le cadre des fonds de concours et du fonds logement avec les bailleurs auxquels la CABBALR apporte son aide pour la construction/réhabilitation de logements sociaux et autres types d'hébergements sur le territoire.



En 2020,
88 561,17
heures de travail générées
pour 48,6 ETP
(équivalents temps plein)



Proch'emploi a mis en place un circuit court à Auchy-les-Mines.

La Direction création d'activités et développement de l'emploi porte la Plateforme Proch'Emploi, dispositif régional en faveur de l'emploi qui a 3 missions principales :

1. Collecte et traitement des offres du marché caché des TPE-PME
2. Mobilisation d'un réseau de Chefs de file métier autour de cette mission
3. Animation de Circuits Courts (réunions entre des jeunes de moins de 30 ans et des chefs d'entreprises).

ZOOM SUR 2020

Accompagnement des entreprises dans leurs projets de recrutement

- 🕒 176 offres détectées et travaillées dont 133 offres d'emploi issues du « marché caché » (offres non connues des partenaires du territoire).
- 🕒 83 % des offres issues des TPE-PME du territoire.
- 🕒 526 candidats proposés aux entreprises après entretiens avec la Plateforme
- 🕒 159 candidats reçus en entreprises.
- 🕒 71 personnes mises à l'emploi.

Animation Chef.fes de file Métiers

- 🕒 Les rencontres Chefs de file métiers ont été annulées en 2020, et remplacées par des contacts réguliers pour informer les entreprises partenaires sur les mesures d'aides mises en place dans le cadre de la crise sanitaire.

Circuits courts

- 🕒 2 réunions pendant lesquelles 14 jeunes ont pu rencontrer 6 représentants d'entreprises.

L'Office de tourisme intercommunal



Panneaux d'interprétation et totems ont été posés le long du chemin de halage, au canal d'Aire.

L'Office de tourisme de Béthune-Bruay œuvre pour faire connaître, promouvoir et vendre les atouts du territoire de la CABBALR auprès des habitants et des touristes.

La politique touristique a été redéfinie autour de 4 axes principaux, à savoir : l'identification du territoire comme destination touristique, l'accompagnement de projets et d'événements, la création d'offres insolites et innovantes, et la volonté de faire du tourisme un levier économique.

ZOOM SUR 2020

- Adaptation des actions au contexte sanitaire et aux nouvelles attentes des visiteurs et des habitants, au travers notamment d'animations et de visites réelles ou virtuelles destinées aux couples, aux familles et aux groupes, et tournées vers le bien-être, la nature, l'eau ou encore le patrimoine architectural et historique.
- Accompagnement des socioprofessionnels et a mené des actions partenariales avec les acteurs institutionnels départementaux et régionaux (plan de relance et vidéo de promotion par exemple).

- Promotion du territoire et commercialisation des produits au sein de ses espaces d'accueil à Béthune et Lillers mais aussi sur des lieux déportés : musée du Louvre-Lens, fête de l'endive à Haisnes ou encore à Loisinord, au Parc d'Olhain, et au parc Marcel Cabbidu de Wingles durant l'été.

L'office de tourisme a également vendu la destination sur le salon Vert Bleu soleil en Belgique, sur le site www.tourisme-bethune-bruay.fr, sur les réseaux sociaux et au travers des relations publiques (spots radio, accueil de journalistes et d'influenceurs).

- Gestion de la taxe de séjour pour la Communauté d'agglomération. 101 473€ ont été collectés en 2020 contre 202 626 € en 2019. Les périodes de confinement successives ont entraîné une baisse de la fréquentation des hébergements touristiques qui elle-même a engendré une perte de 50% de taxe de séjour en 2020.



3 ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- Édition de brochures : magazine touristique, guide spécial famille et une nouveauté, « l'agenda des vacances », à chaque période de vacances scolaires.
- Déploiement de la marque nationale « accueil vélo® » dans diverses structures touristiques du territoire : hébergements et parc de loisirs.
- Mise en lumière innovante et unique des vitrines de l'office de tourisme durant la période de Noël en soutien au tissu commerçant particulièrement impacté par la crise sanitaire (scénographie végétale lumineuse et féérique – Partenariat avec 17 commerçants du territoire).

5 890

le nombre de sollicitations reçues par l'office de tourisme (Béthune et Lillers) en 2020, soit 14 725 visiteurs.

11

panneaux d'interprétation bilingues et 2 totems ont été réalisés pour l'aménagement des abords du canal d'Aire, entre Billy-Berclau et Hinges.

16

porteurs de projets ont été rencontrés ou ont fait l'objet d'un accompagnement technique, et 7 établissements/équipements ont été aidés dans la création de leur activité ou la concrétisation de leur projet.

Être au rendez-vous de la transition écologique et énergétique

La CABBALR agit au quotidien pour préserver l'environnement et favoriser la transition écologique et énergétique.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la collectivité est dotée d'une compétence supplémentaire, l'eau potable.

La collecte des déchets

La Communauté d'agglomération gère les ramassages, en porte-à-porte ou en point d'apport volontaire, des ordures ménagères, déchets recyclables, verre et déchets verts (d'avril à novembre). Elle s'occupe aussi des équipements nécessaires au bon fonctionnement du service et coordonne les 12 déchetteries du territoire.



La déchetterie d'Houdain a ouvert ses portes aux usagers en juin 2020.

3 ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- L'ouverture au public de la déchetterie d'Houdain.
- Le maintien des collectes d'ordures ménagères et déchets recyclables toute l'année malgré la pandémie.
- 35 communes équipées en bacs roulants pour les déchets verts.

ZOOM SUR 2020

Déchets verts

La CABBALR a continué le développement de la conteneurisation de la collecte des déchets verts sur 35 communes au Sud-ouest du territoire, soit environ 27 600 bacs.

Déchetteries

Ouverture de la déchetterie d'Houdain le 23 juin 2020, pour un investissement de 2,49 millions d'euros HT.

La sécurisation des déchetteries de Bruay-La-Buissière et de Calonne-Ricouart a été

réalisée avec l'installation d'une clôture électrifiée (80 700 € HT).

Collecte du verre

63 colonnes d'apport volontaire ont été renouvelées.

Acquisition de véhicules et matériels

L'Agglo a réceptionné 6 véhicules de collecte et 1 camion pour la rotation des bennes de déchetteries (1,3 million d'euros HT), ainsi que 10 bennes et 2 compacteurs pour les déchetteries (87 710 € HT).

Une consultation pour l'acquisition de 9 véhicules de collecte et un véhicule destiné à la rotation des bennes de déchetteries a été attribuée pour 1 846 500 euros HT (livraison en 2021). Ces véhicules remplaceront des camions immatriculés de 2004 à 2008.

1 846 500 € HT

investis pour l'achat de 10 nouveaux véhicules

643,44 kg / an

le poids de déchets collectés par habitant sur le territoire en un an

10 609

le nombre de bennes évacuées des déchetteries en 2020

La prévention des déchets



Des ateliers culinaires anti-gaspi ont été organisés dans 8 communes.

La politique de Prévention des déchets engagée par l'Agglomération s'est poursuivie en 2020 sur les thématiques du compostage, du gaspillage alimentaire, du zéro déchet, et de l'éco-exemplarité.

ZOOM SUR 2020

Le compostage individuel

- 🍃 17 guides bénévoles actifs, en 2020 une nouvelle guide formée.
- 🍃 4 réunions de réseau des guides composteurs et 6 stands grand public.
- 🍃 411 composteurs distribués pendant les 17 permanences.

Le compostage de gros volume

- 🍃 70 « référents compostage », 10 formés en 2020.
- 🍃 3 composteurs de gros volume installés.
- 🍃 17 visites de contrôle sur les 46 sites de compostage partagés.

Le gaspillage alimentaire

- 🍃 En partenariat avec Unis-Cité, actions de lutte contre le gaspillage alimentaire dans 11 écoles primaires et 3 collèges.
- 🍃 8 ateliers culinaires anti-gaspi.

L'autocollant « Stop pub »

L'Agglomération a continué la distribution d'autocollants aux communes du territoire ainsi que sur les stands grand public.



Le don et la solidarité

L'opération interne « collecte solidaire de jouets » a permis, grâce aux dons des agents, de distribuer 631 jouets, livres et peluches à 3 associations locales.

Éco-exemplarité

- 🍃 Gestion en interne du vermicomposteur au sein du réfectoire, de la collecte de piles, téléphones portables et matériels d'écriture.
- 🍃 Formation des agents de la commune de Diéval et participation au projet de réduction des déchets de la commune de Ruitz.

3 ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- 🕒 Première installation d'un composteur collectif dans un lycée (André-Malraux à Béthune).
- 🕒 Organisation d'ateliers culinaires dans 8 communes sur la thématique du gaspillage alimentaire.
- 🕒 Mise à disposition de Stop Pub dans les communes.

Réduction de

21%
de la production de déchets
depuis 2011

46

sites de compostage collectif
sur le territoire communautaire

631

dons de jouets durant
la collecte solidaire

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations



La Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations (GEMAPI), mise en œuvre sur 440 km de cours d'eau, permet de maintenir le libre écoulement des eaux, et de restaurer les écosystèmes. Service opérationnel, associations d'insertion et entreprises enlèvent les embâcles, élaguent les branches basses, abattent les arbres à risques, piègent les rats musqués, restaurent berges et lits mineurs, créent des ouvrages de lutte contre les inondations et gèrent les systèmes d'endiguement.

ZOOM SUR 2020



Le chantier du Grand Nocq, à Allouagne, s'est ouvert au cours de l'été 2020.

Lutte contre les inondations

- Poursuite des instructions réglementaires pour les zones d'expansion de crues (ZEC) de la Lawe et de Gonnehem
- Poursuite de l'instruction réglementaire du dossier de système d'endiguement sur les digues de la Biette et de la Lawe en rive gauche et du vannage d'Hulluch à Bruay-La-Buissière; préparation des premiers travaux à réaliser.

- Poursuite de la mission de réhabilitation des vis sans fin à Beuvry et de l'amélioration des écoulements de la Loïsne amont à son exutoire.

- Poursuite des missions de diagnostic agricole et de maîtrise d'œuvre pour toutes les opérations (zones d'expansion de crue et retenue collinaire) inscrites au programme de financement PAPI (Programme d'action et de prévention des inondations).

Travaux de lutte contre les inondations

275 000 € investis dans la création d'un bassin d'infiltration des eaux pluviales à Lespesses.

Travaux d'entretien pour le maintien des écoulements

Plus d'1,4 million d'euros pour les opérations de faucardage, fauchage, élagage, abattage et nettoyage.

Les Plans de restauration et d'entretien écologiques

Les travaux de restauration et d'entretien sur le Guarbecque et ses affluents, sur la Lawe amont, la Loïsne amont et leurs affluents, sur la Busnes et ses affluents, sur le Frênelet et sur la Loïsne aval, se sont poursuivis.

Coût des travaux de restauration, réparation et défense de berges : 119 000 €.

3 ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- Création en régie d'un bassin d'infiltration des eaux pluviales à Lespesses.
- Restauration par la régie du lit mineur de la Loïsne aval à Beuvry par la pose de boudins d'hélophytes.
- 1^{ère} tranche de travaux du Grand Nocq.

440 km
de cours d'eau entretenus

21
dossiers de lutte contre
les inondations en cours

1 435 098,26 €
investis pour le maintien
des écoulements

L'eau potable

La CABBALR exerce la compétence 'Eau potable' depuis le 1^{er} janvier 2020. Elle gère notamment la qualité et la quantité de la ressource en eau. Quant à la distribution, elle s'organise en régie ou en délégation de service public (DSP). L'Agglo s'occupe aussi de la programmation des opérations de travaux.



L'état des lieux

35 forages

6 stations de traitement (autre que chloration)

42 réservoirs

1 861 km de réseaux (hors branchements) : 850 km de réseau en régie + 1 011 km de réseau en DSP

Environ **123 426 abonnés**, dont 50 176 en régie

Volume produit : 15 000 000 m³/an dont environ 2 millions sont achetés

Volumes consommés : 32 320 m³ par jour en moyenne soit environ 11 200 000 par an

ZOOM SUR 2020

Pour la régie

Création d'une régie à autonomie financière pour effet au 1^{er} janvier 2021

Mise à niveau des équipements sur la production et extension de la supervision à la totalité des régies et des prestations de services.

Lancement de marchés et études diverses

Travaux réalisés :

Rénovation du château d'eau de Beuvry

Renouvellement des réseaux eau potable à Gonnehem

Renouvellement des conduites eau potable à Calonne-Ricouart, Burbure, Hinges, Camblain-Châtelain

Travaux d'interconnexion Saint-Hilaire-Cottes/Norrent-Fontes.

Pour les DSP

(9 contrats Veolia Eau, 2 contrats Saur, 1 contrat Suez)

Pilotage et contrôle des opérateurs, contrôle des réalisations de travaux et des renouvellements de conduites :

Projet de décarbonatation

Projet de forage et réseaux à Lillers posé par Veolia

Travaux de pompage sur le château d'eau d'Auchel

Renouvellement des branchements en plomb.



2 ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- Lancement d'un système d'information décisionnel et d'une gestion et maintenance par ordinateur.
- La Communauté d'agglomération partenaire du projet européen INTERREG « De l'eau pour demain » sur « l'adaptation de la gestion des ressources en eau au changement climatique ». À la clé : des financements complémentaires à ceux déjà obtenus de l'Agence de l'Eau.

Environ

3 500 000 €

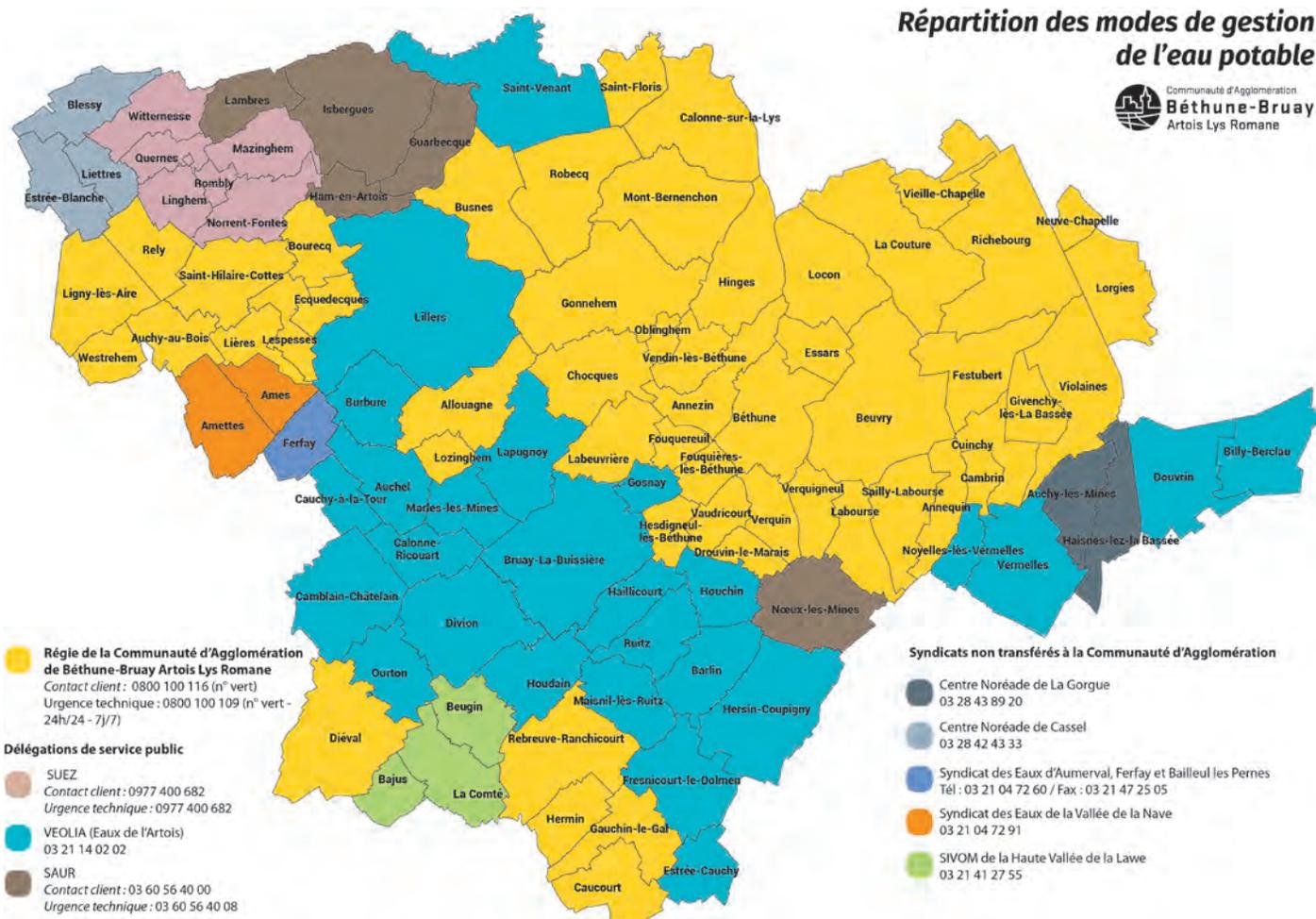
de travaux d'amélioration des réseaux et ouvrages en eau potable pour la première année de prise de compétence

1148 780 €

Budget du projet européen INTERREG « De l'eau pour demain » (reste à charge CABBALR : environ 229 756 € HT)



Répartition des modes de gestion de l'eau potable



L'assainissement des eaux usées et la gestion des eaux pluviales urbaines

La Communauté d'Agglomération gère les eaux pluviales urbaines, l'assainissement des eaux usées collectif et non collectif pour quelque 20 000 logements non raccordables aux réseaux. Elle intervient sur 1 067 km de réseaux d'eaux usées.

L'objectif est de collecter, transporter et traiter les eaux usées avant le rejet vers le milieu naturel et ainsi de répondre à une exigence de qualité écologique des cours d'eau.

L'enjeu pour la gestion des eaux pluviales est de réduire les inondations par ruissellement urbain.

ZOOM SUR 2020

L'Agglomération a mis en place et réalisé le suivi de l'ensemble des rejets sur le réseau et les unités de traitement.

Les unités de traitement

Autosurveillance : prélèvements et analyses réalisés sur les eaux entrantes et sortantes des unités de traitement de plus de 200 EH (Équivalent habitant).

Les déversoirs d'orage ou trop-pleins

Sur les 141 déversoirs d'orage et trop-pleins de postes répartis sur le territoire, 37 sont autosurveillés.

Les travaux ou études

- 🍃 Fiabilisation des équipements d'autosurveillance
- 🍃 Analyses des risques des unités de traitement
- 🍃 Finalisation du 1^{er} diagnostic vers l'amont pour la recherche des micropolluants
- 🍃 Extension et réhabilitation de réseaux d'assainissement eaux usées
- 🍃 Réhabilitation de réseaux d'assainissement eaux pluviales en techniques classiques

🍃 Création d'ouvrage de gestion des eaux pluviales urbaines en techniques alternatives.

Les contrôles

- 🍃 Contrôle de la qualité d'exécution du raccordement aux réseaux publics de collecte disposés pour recevoir les eaux usées domestiques et leur maintien en bon état de fonctionnement.
- 🍃 Contrôle des installations d'assainissement non collectif.



À Béthune, la création d'un bassin d'orage a fait l'objet d'études. ©Artelia

3 ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- Poursuite des études avant les travaux pour la réalisation d'un bassin d'orage de 10 000 m³ à Béthune pour limiter les déversements au milieu naturel.
- Poursuite des études avant travaux pour la réalisation des bassins de gestion des eaux pluviales d'un volume de 10 000 m³ rue Wery à Bruay-la-Buissière pour limiter les inondations par ruissellement urbain.
- Poursuite du programme d'extension et de réhabilitation des réseaux d'eaux usées et de création d'ouvrage de gestion des eaux pluviales urbaines.

4 812 308 € TTC

de travaux d'extension et de réhabilitation de réseaux d'assainissement eaux usées

2 255 042 € TTC

de travaux de gestion des eaux pluviales urbaines



L'Agglo dispose d'un service Climat-Air-Énergie-Bruit qui pilote et anime les politiques en matière de transition écologique et énergétique territoriale. Son rôle est de mener des politiques publiques de lutte contre le changement climatique et les pollutions diverses (atmosphériques, sonores). Le Plan-Climat-Air-Energie-Territorial incarne les ambitions stratégiques et opérationnelles sur la période 2020-2026.

ZOOM SUR 2020

L'approbation du Plan climat air énergie territorial (PCAET)

🌿 Enquête publique entre le 20 janvier et le 18 février. Approbation du PCAET le 4 mars 2020.

Le Contrat d'Objectif de Territorisation de la Troisième Révolution Industrielle (COTTRI)

🌿 Validation de ce dispositif contractuel conclu avec l'État, l'Ademe et la Région pour 4 ans (2020-2024) le 17 novembre 2020. Domaines prioritaires de coopération : la rénovation du patrimoine public, le développement des énergies renouvelables et l'adaptation

au changement climatique. Ce contrat se structure en 11 objectifs contractuels et 25 opérations à réaliser.

Démarche du Conseil en Énergie Partagé (CEP)

🌿 Une cellule de CEP est en cours de constitution pour accompagner les communes sur les différents leviers de réduction de consommation et de développement des énergies renouvelables.

🌿 5 états des lieux énergétiques communaux ont été réalisés et une dizaine ont démarré.

🌿 Plusieurs projets de rénovation du bâti accompagnés pour

atteindre le niveau de performance « Bâtiment Basse Consommation ».

Le Fonds de Transition Énergétique (FTE)

🌿 Le FTE accompagne les ménages à revenus intermédiaires dans leurs travaux de performance énergétique. 114 dossiers de rénovation accompagnés, ont engendré 153 000 € d'aides communautaires pour 825 tonnes équivalent CO2 économisés (soit les émissions totales de 117 personnes du territoire).

3 ACTIONS EMBLÉMATIQUES

👉 **Convention CEP** : La Communauté d'Agglomération a approuvé le 17 novembre 2020 son cadre d'intervention pour accompagner chaque commune volontaire à atteindre 50% d'économie d'énergie à l'horizon 2050 (au plus tard).

👉 **Subvention pour le Centre Régional des Arts Martiaux** :

80 000 € accordés pour l'installation d'une chaudière biomasse (à granulés) au titre du FRATRI (Fonds régional d'amplification de la 3^e révolution industrielle).

👉 **Plan de relance** : recensement de 55 projets communaux potentiellement éligibles.

161

le nombre de mesures programmées sur 6 ans dans le PCAET

7,5 €

montant de travaux générés pour les entreprises locales pour 1€ investi par la CABBALR

Les mobilités douces

L'Agglo prend en charge toutes les questions relatives aux transports mais également aux mobilités de manière générale dont elle assure aussi la coordination avec le Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle (SMTAG), à qui elle a transféré sa compétence mobilité.

91%

part des logements raccordables à la fibre optique sur l'ensemble du territoire (au 1^{er} janvier 2021)

11

nombre de bornes de recharge pour véhicules électriques mises en service sur le territoire en 2020



Une borne de recharge pour véhicule électrique a notamment été installée à Diéval.

ZOOM SUR 2020

Mise en œuvre du schéma de déploiement des Infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE)

Les élus ont approuvé le schéma de déploiement d'IRVE qui repose sur une stratégie visant à valoriser les sites d'intermodalité (parcs TER, parcs-relais, covoiturage), de centralité urbaine et de desserte des espaces moins denses.

Poursuite des démarches relatives à la mise en œuvre du Bus à haut niveau de service (BHNS)

Réception, répartition de la gestion des deux lignes du Bus à haut niveau de service (BHNS) mises en service en 2019. Transfert des charges avec les communes en raison de l'incorporation dans le patrimoine communautaire des voiries support de la ligne Bulle 2.

Suivi des travaux relatifs au Plan de Déplacements Urbains (PDU)

Participation aux groupes de travail thématiques du SMTAG.

Élaboration de la stratégie « mobilité » de l'Agglomération

Lancement de l'élaboration de la stratégie « mobilité » de l'Agglomération sous la forme d'une feuille de route mobilité pour notre territoire.

Déploiement de la fibre optique

Accompagnement des opérateurs en charge du déploiement de la fibre optique sur le territoire.

3 ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- Mise en service des premières bornes de recharge pour véhicules électriques.
- Participation aux travaux du Plan de déplacement urbain et rôle de coordination avec le SMTAG.
- Accompagnement du développement de la fibre optique sur le territoire.



L'habitat privé



En matière d'habitat privé, la CABBALR compte 2 pôles : l'un en charge de la Lutte contre l'Habitat indigne (LHI), l'autre en charge des dispositifs d'animation (Opération programmée de l'amélioration de l'habitat - OPAH et Programme d'intérêt Général - PIG) et de l'instruction des aides (Agence nationale pour l'habitat - ANAH et Agglomération).

Le pôle LHI met en œuvre les actions du Protocole local d'éradication de l'habitat indigne, en s'appuyant sur le PIG et sur le déploiement de l'Autorisation Préalable de mise en Location/« permis de louer ».

Le second pôle accompagne et incite les propriétaires privés disposant de revenus modestes à réaliser les travaux pour améliorer et mieux vivre dans leur logement.

ZOOM SUR 2020

Accueil du public, informations et conseils

🌿 3 demi-journées de permanences à l'hôtel communautaire ; 4 300 appels enregistrés ; permanences physiques à Béthune, Lillers et Isbergues.

🌿 **Instruction des demandes de subvention** de l'engagement financier au paiement : 783 dossiers d'engagement de subvention et 1 014 opérations de paiement ont été réalisés.

Visites de contrôle dans les logements

🌿 En amont pour vérifier la recevabilité des demandes ou en aval pour le contrôle de la

bonne réalisation des travaux : 16 ont concerné des logements occupés par le propriétaire et 31 des logements locatifs.

Suivi du Protocole local d'éradication de l'habitat indigne

🌿 Actualisation, veille juridique, coordination partenariale, conseils aux communes et référents communaux en cas de mal-logement.

Animation du PIG

🌿 Repérer et accompagner les situations de mal-logement.

🌿 Coordination et instruction des demandes « permis de louer ».

23

millions d'euros de travaux d'amélioration générés, dont 78% réalisés par des entreprises locales

783

aides accordées aux propriétaires occupants (697) et bailleurs (86)

215

demandes de permis de louer déposés au 31/12/20

3 ACTIONS EMBLÉMATIQUES

➔ Suivi d'une étude pré opérationnelle pour la faisabilité d'une Opération d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH RU) pour les immeubles les plus dégradés dans les centres-villes de Béthune-Bruay et Lillers-Auchel.

➔ Actualisation du Protocole LHI en vue de sa signature : renouvellement de ce document-cadre découlant du Plan Local de l'Habitat.

➔ Accompagner et coordonner le déploiement du Permis de louer avec les 9 nouvelles communes volontaires.

L'habitat public

En matière d'habitat public, la CABBALR instruit les aides à la construction et à la rénovation du parc public déléguées par l'État et le dispositif d'aides au développement et à l'amélioration du parc social de l'Agglomération. Ces 2 outils participent à la mise en œuvre du Programme Local de l'habitat.

En parallèle, le service met en œuvre la réforme des attributions de logement social qui place l'intercommunalité comme chef de file de la politique de peuplement et d'attribution.

ZOOM SUR 2020

Convention de délégation

🌿 Production de Logements locatifs sociaux (LLS) : instruction de 17 dossiers pour 925 503€ d'aides à la pierre

🌿 Gestion des reports/modifications/annulations

🌿 Suivi des réalisations et paiements des acomptes et soldes

🌿 Réhabilitation : 7 demandes de Prêts à l'amélioration / 56 logements

🌿 Instruction conventionnement APL

Aides de l'Agglomération

🌿 280 logements aidés dont 86 en réhabilitation sur 15 communes

pour 1 634 000€.

🌿 Suivi des subventions accordées

Volet peuplement

🌿 Signature de la Convention Intercommunale d'attribution (CIA)

🌿 Participation aux groupes de travail ERBM

🌿 Co-construction de la stratégie de relogement NPNRU (Nouveau programme national de renouvellement urbain)

🌿 Charte handicap : partenariat avec l'APF pour réaliser des diagnostics (50) sur des demandeurs de LLS handicapés

292

logements locatifs sociaux financés

636 572 €

de Crédits d'Etat attribués

803 650 €

aides de l'Agglomération attribuées

L'agriculture durable et l'alimentation



Le restaurant du collège d'Isbergues a accueilli des chefs de restauration collectives pour une animation autour des repas végétariens.

Au travers de son Programme Alimentaire Territorial (PAT) la CABBALR a l'ambition d'offrir aux habitants une alimentation saine, de qualité, accessible à tous et issue de circuits de proximité, le tout en contribuant au développement d'une agriculture rémunératrice pour l'agriculteur et qui soit respectueuse de l'environnement. Bâti sur 5 engagements, il prend la forme d'une « feuille de route » pour la période 2019-2025.

3 ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- **Étude** afin de soutenir/ adapter la formation de la main-d'œuvre agricole répondant aux besoins du territoire avec un focus sur la production légumière.
- **Réunion** de sensibilisation des chefs de cuisine/ gestionnaires sur l'expérimentation du repas végétarien (18 chefs de cuisines présents).
- **Initier la gouvernance du PAT** : pour la première année, 4 Commissions thématiques ont été réunies, correspondant aux 4 premiers engagements du PAT.

ZOOM SUR 2020

En 2020, le PAT de la CABBALR a été retenu au Programme National de l'Alimentation régionale et a obtenu une subvention de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) Hauts-de-France de 18 050 € pour le plan d'actions 2020-2021 et une subvention de 13 351 € de l'ADEME.



51 producteurs (vente directe ou circuit court) sont inscrits sur la plateforme « Où acheter local » en 2020, avec 98 points de vente.

54 partenaires ont participé aux quatre premières instances de pilotage du PAT fin 2020.

Pendant la période de confinement 2020 :

24 210 kg

d'invidus ont été distribués au Petit panier solidaire, qui regroupe 3 épiceries sociales et solidaires (Auchel, Beuvry, Violaines)

La sensibilisation à l'environnement

Animations en milieu scolaire

L'Agglo sensibilise les élèves des écoles élémentaires du territoire à la protection de l'environnement. Des interventions sont proposées sous forme d'animations sur les thématiques « environnementales » et « nature ».



ZOOM SUR 2020

🌿 119 animations dans 93 établissements du territoire. 2 701 élèves sensibilisés.

🌿 Animation sur les déchets : 16 classes ont pu visiter le centre de tri des déchets à Ruitz.

🌿 Des activités de sensibilisation ludiques envoyées aux enseignants afin de compenser les 193 animations qui n'ont pu avoir lieu suite à la fermeture

des écoles dans le cadre de la pandémie.

🌿 Animations dans le cadre de projets d'écoles.

🌿 Durant l'été, renforts, à Géotopia pour réaliser des animations à destination des jeunes du Service animation jeunesse et, en septembre, pour les collégiens du département.

2 701
élèves, de 119 classes,
sensibilisés

93
établissements
du territoire concernés

119
animations réalisées toutes
thématiques confondues

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

2 nouvelles animations ont été créées en 2020 :

- ➡ « Le plastique c'est pas fantastique », sur l'impact du plastique sur l'environnement.
- ➡ « Quand la nuit s'éveille », sur la faune sauvage nocturne.



Geotopia, la Maison de la nature

La Maison de la Nature sensibilise et accompagne différents publics sur les thématiques de la découverte et de la protection de la biodiversité, du jardinage durable, de l'apiculture respectueuse de la nature et de l'astronomie.



À Geotopia un nouveau jeu de piste a été créé pour les familles.

ZOOM SUR 2020

Animations pour les particuliers

🌿 Trois programmes d'animations saisonniers pour plus d'une centaine d'activités de sensibilisation et des actions d'accompagnement.

Animations pour les groupes

🌿 832 personnes sont venues d'écoles, de collèges, et de structures pour personnes en situation de handicap ou relevant du champ social.

Développement de l'équipement

🌿 Outre la gestion régulière des espaces naturels, des jardins aménagés, du rucher et des abords paysagers de l'équipement, plusieurs aménagements légers attractifs et à vocation pédagogique réalisés en régie.

🌿 Nouveau jeu de piste thématique, « Jardi-sorcier », pour les familles.

135
actions de sensibilisation

3250
visiteurs

3 ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ➡ La page Facebook, le site web et la brochure à destination des scolaires ont été mis à jour.
- ➡ Trois programmes d'animations saisonniers ont pu être mis en œuvre (en dehors des périodes de fermeture liées à la pandémie).
- ➡ Un nouveau jeu de piste thématique valorisant les jardins et confortant les visites libres estivales et automnales a été créé et a attiré les familles (550 personnes).

Biodiversité, Trame verte-Trame bleue



Des jardins artistiques et citoyens ont été inaugurés à Calonne-Ricouart.

ZOOM SUR 2020

Malgré la pandémie, poursuite des sorties nature, des conseils techniques aux communes et du suivi des sites communaux. Certaines entreprises du territoire ont également reçu l'appui technique des écogardes pour la gestion des espaces verts, grâce à la réalisation d'inventaires faunistiques et floristiques.

Les églises d'Auchy-au-Bois, Guarbecque et Estrée-Blanche ont été aménagées pour la faune sauvage dans le cadre du

projet « combles et clochers » avec la participation des enfants des écoles primaires pour la construction de ces nichoirs.

L'aménagement de la Vallée Carreau, projet relevant de la Trame verte-trame bleue : l'étude d'impact pour l'aménagement paysager du site (sur les communes d'Auchel, Lozinghem et Marles-les-Mines) a été réalisée conformément à la demande de l'Autorité Environnementale. Les dossiers de consultations des

L'Agglo gère plus de 400 ha de sites naturels (anciennes carrières de sable, terrils, cavaliers,...), se charge de procéder au nettoyage courant de ces sites et de mettre en place une gestion écologique des milieux.

En parallèle, les écogardes communautaires apportent des conseils techniques aux communes et sensibilisent le grand public via des sorties nature.

entreprises pour les marchés de travaux finalisés et publiés (attribution de 2 lots sur 3).

Un troisième secteur a été reconnu par le Pôle Métropolitain de l'Artois dans le cadre de la chaîne des parcs : un vaste ensemble concernant 14 communes, allant d'Auchel à Estrée-Blanche.

4,9 ha
de verger conservatoires créés

2,4 km
linéaire de haies plantées

210
personnes ont participé
aux sorties nature

3 ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- L'installation du nichoir pour les faucons pèlerins à l'église St Vaast à Béthune.
- Dépôt de la demande du permis d'aménager pour le projet « Vallée Carreau ».
- Inauguration des 3 jardins artistiques et citoyens à Calonne-Ricouart.



Améliorer le cadre de vie et agir pour la solidarité

Pour qu'il fasse bon vivre sur notre territoire, la Communauté d'agglomération aménage le territoire et met en œuvre des services au plus proche des communes et des habitants. Elle agit aussi pour favoriser la cohésion sociale et adapter son action aux besoins de la population et des communes.

L'aménagement du territoire

L'aménagement du territoire est une compétence de l'Agglomération qui intervient à la fois sur les études urbaines et des opérations d'intérêt communautaire. L'objectif est d'offrir un cadre de vie attractif pour les habitants comme pour les entreprises.

ZOOM SUR 2020

Les études d'aménagement

Ⓢ **Quartier Gare/Loisnord à Nœux-les-Mines** : étude sur la faisabilité d'un projet d'aménagement dans un périmètre rapproché autour de la Gare.

Ⓢ **Gare de Calonne Ricouart** : mission d'étude lancée sur la gare et son environnement proche.

Ⓢ **« Schéma Directeur de la Porte d'entrée Est du Territoire »** (communes de Haisnes, Douvrin, Auchy-les-Mines et Violaines) : réalisation d'un schéma d'aménagement d'ensemble.

Ⓢ **« Schéma de mise cohérence des voies d'eau »** : lancement d'un schéma de mise en cohérence des voies d'eau (Lys canalisée, Canal d'Aire et Canal de la Haute-Deûle).

Les aménagements aux abords des gares

Ⓢ **Parking relais pour les usagers du train - Pôle d'échange de Béthune - Gare** : lancement des travaux du parking relais Nord - ex-Sernam - (458 places) ; et

aménagement temporaire du parking relais Sud (250 places).

Ⓢ **Parking pour les usagers du train à Douvrin** : étude pour la réalisation d'un parking de 112 places pour les usagers de la gare de La Bassée-Violaines.

Les opérations d'intérêt communautaire

Ⓢ **Écoquartier des Alouettes (Bruay-La-Buissière)** : poursuite de la commercialisation du foncier et des réflexions sur la requalification de la friche Plastic Omnium pour l'implantation d'équipements communautaires ; reconversion de la Maison du Projet en restaurant et vente d'un terrain pour la construction d'un cabinet dentaire.

Ⓢ **La Fosse 1 (Nœux-les-Mines)** : poursuite des partenariats autour du projet de requalification de la friche ; études de préfiguration sur divers projets ; marché de travaux de mise en sécurité et de sauvegarde des bâtiments classés du site finalisé.

Ⓢ **Le site Nitrochimie (Billy-Berclau)** : poursuite des études préalables à la requalification du site ; désignation d'une maîtrise d'œuvre par l'EPF qui assure le portage foncier du site pour concevoir le projet de démolition de quelques bâtiments et de retrait des concentrations de pollution.

Ⓢ **Le quartier de la Gare (Isbergues)** : engagement de la phase opérationnelle avec la consultation pour l'équipe de conception (paysagiste, ingénieurs, écologues, ...) ; démarches d'acquisition et partenariat avec la SNCF.

ERBM (Engagement pour le renouveau du Bassin minier)

Ⓢ L'Agglomération mène les études d'aménagement en partenariat avec les élus, les structures associatives et les partenaires institutionnels.



À Béthune, un parking de 458 places a été réalisé en 2020 pour les usagers du train.

458

places pour les usagers du train à la gare de Béthune parking relais Nord

3

cités minières retenues au programme de rénovation intégrée de l'ERBM : la cité de la Victoire étendue à la cité des Arbres à Houdain, la cité du Nouveau Monde et la cité Anatole France à Bruay-La-Buissière.

Partenariats et financements extérieurs

L'Agglomération mène des projets et programmes structurants dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques et contractuelles en matière d'aménagement et de développement territorial. Elle assure le suivi technique du programme Action Cœur de ville de Béthune-Bruay-La-Buissière. Elle coordonne également la recherche et l'obtention de financements publics (subventions).

ZOOM SUR 2020

- Gestion et suivi des programmes institutionnels et techniques.
- Dispositifs contractuels et schémas d'aménagement supra territoriaux (CPER, Renouveau du Bassin Minier, SRADDET, ...)
- Plan de relance et coordination de la démarche « Agglo relance »
- Structuration des partenariats et des coopérations techniques avec notamment le Pôle Métropolitain de l'Artois, la Caisse des Dépôts-Banque des territoires, l'Agence d'Urbanisme de l'Artois, l'Etablissement Public Foncier du Nord-Pas-de-Calais et Euralens.
- Coordination des demandes de subventions publiques et suivi des dispositifs contractuels
- Dispositifs contractuels et financiers, politiques de droit commun relevant de l'Etat, de la Région et du Département
- Fonds européens en lien avec l'élaboration du Programme Opérationnel-FEDER 2021-2027
- Pilotage du dispositif Action Cœur de ville de Béthune-Bruay-La-Buissière

2 ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- **Mise en œuvre en octobre du dispositif « Agglo relance » en lien avec les communes de la CABBALR** L'Agglomération a joué le rôle de facilitatrice pour les communes dans la mise en œuvre du Plan de Relance. Une boîte mail « agglo relance » a été créée pour optimiser les échanges avec les communes et la transmission d'informations. Des rencontres territoriales ont été organisées pour présenter aux élus les grandes lignes et les principales mesures du plan de relance national.
- **L'élaboration du partenariat 2020-2024 avec l'EPF (volet territorial)**
Ce document prospectif et partenarial avec l'EPF, couvre plusieurs axes d'intervention (revitaliser les centralités, répondre aux besoins de logements, améliorer le cadre de vie et la biodiversité, traiter des friches industrielles, commerciales et urbaines, favoriser le développement économique). Il permettra de mobiliser des moyens techniques et financiers de l'EPF en faveur du territoire et des projets communaux (négociation et portage foncier, travaux de déconstruction-dépollution, subventions).

170

projets communaux recensés au titre d'Agglo Relance dans le cadre du Plan de Relance



Les études et travaux

Disposant d'un pôle bâtiment et d'un pôle voirie, la CABBALR assure la réalisation des équipements d'intérêt communautaire, de la définition du besoin jusqu'à la réalisation et la remise de l'ouvrage.

Le pôle bâtiment est en charge de la construction et de la réhabilitation.

Le pôle voirie gère quant à lui l'aménagement des zones d'activité et des travaux de réfection des voiries d'intérêt communautaire ou communales. Les réhabilitations et travaux engagés visent à améliorer les services et le quotidien des habitants.

ZOOM SUR 2020



Une étude a été lancée pour aménager le parking de l'Unité d'art sacré de l'église de Gosnay.

Pôle Bâtiment

CULTURE

Chartreuse de Gosnay :

étude et lancement des travaux de mise en sécurité

Église de Gosnay-Unité d'art sacré :

étude du parking de l'unité d'Art sacré

SPORTS

Réhabilitation des piscines :

lancement des études

Projet Piscine à Bruay-La-Buissière :

réalisation d'un concours de maîtrise d'œuvre

Projet piscine à Cambrin :

réalisation des études de programmation

Centre régional des arts martiaux (CRAM) :

démarrage des travaux

ENVIRONNEMENT

Déchetteries de Ruitz et Béthune :

réalisation d'une plateforme déchets verts et d'un local déchets

Nouvelle déchetterie d'Houdain :

réalisation des travaux

Déchetterie de Bruay-La-Buissière :

réalisation d'une plateforme déchets verts

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Aire d'accueil des gens du voyage d'Isbergues :

études maîtrise d'œuvre

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

CRITTM2A :

réalisation des travaux d'extension du bâtiment « pôle recherche batteries ».

Pôle voirie

MOBILITÉ

Parking TER Nord à Béthune :

réalisation des travaux

Parking Pôle d'échange multimodal Sud à Béthune :

réalisation des études avant-projet

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ZI de Ruitz : réalisation des extensions de la zone

Zone de Mazinghem :

réalisation de l'extension ; consultation MOE; études avant-projet

Zone La Clarence de Divion :

études de maîtrise d'œuvre

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Pole Gare Isbergues :

attribution d'un accord cadre de maîtrise d'œuvre

SERVICES AUX COMMUNES

Commune de Lambres-lez-Aire :

aménagement d'un carrefour et requalification de la rue de Witternesse, études et réalisation du dossier de consultation des entreprises (DCE) pour les travaux

Commune de Guarbecque :

requalification de la rue du petit Carluy ; effacement réseaux : études et DCE travaux

Commune de Béthune :

requalification de l'avenue du Maréchal Juin et de l'avenue de Lens : consultation MOE, études avant-projet, dossier de subvention.

10 M€

coût de l'extension du bâtiment bancs électriques du Critt M2A

15 M€

pour la mise en place du plan d'action de réhabilitation des piscines

L'urbanisme



ZOOM SUR 2020

- Instruction des dossiers d'ADS
- Réception du public. Malgré les conditions sanitaires, et en dehors de la période de strict confinement de mars à mai, les services ont continué à recevoir le public sur rendez-vous et à assurer les permanences téléphoniques.
- Accompagnement des maires pour formaliser des projets d'aménagement communaux.
- Accompagnement des communes dans les procédures de contentieux
- Veille juridique quotidienne et production d'une « minute de l'ADS » mensuelle (actualités réglementaires et jurisprudentielles envoyées aux communes).
- Réalisation des visites de conformité : à la demande d'un maire, l'instructeur peut aider à la rédaction d'un procès-verbal de constat d'infraction.

77

communes adhérentes, représentant plus de 158 000 habitants

5 371

nombre d'actes instruits en 2020 (délivrés)

+ 6%

hausse du nombre d'actes instruits par le service par rapport à 2019, et ce malgré la crise sanitaire.

La planification de l'urbanisme

L'Agglomération gère l'engagement, le suivi et l'approbation des procédures d'évolution des documents d'urbanisme en vigueur sur le territoire.

Ces derniers formalisent les principes d'aménagement du territoire, en fixant notamment les règles du droit à construire. Les procédures engagées le sont généralement afin de permettre la réalisation de projets d'habitat ou de développement économique, voire d'infrastructures de transport.

Au-delà du respect des contraintes réglementaires, l'objectif est de favoriser un aménagement du territoire harmonieux.

ZOOM SUR 2020

- Poursuite des procédures d'évolution des documents d'urbanisme
- Engagement des travaux relatifs à l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal
- Instruction des déclarations d'intention d'aliéner (DIA) et exercice du droit de préemption urbain (DPU)
- Poursuite des travaux relatifs à la révision du SCoT (Schéma de cohérence territoriale) de l'Artois

L'année 2020 a été consacrée à la finalisation des documents de diagnostic par l'Agence d'Urbanisme de l'Artois (AULA). Il reste à procéder à la validation politique de ces documents. Un bureau d'études a été recruté afin de procéder à l'évaluation environnementale du SCoT.

18

procédures en cours au 1^{er} janvier 2021

3

procédures d'évolution de documents d'urbanisme finalisées

4 321

déclarations d'intention d'aliéner instruites

19

préemptions exercées par la CABBALR ou les communes

L'instruction des autorisations du droit des sols (ADS)

La Communauté d'agglomération dispose d'un service mutualisé qui propose aux communes qui le souhaitent de prendre en charge l'instruction des autorisations du droit des sols sur leur territoire. La délivrance des ADS relève du pouvoir de police du maire, le service communautaire prend en charge l'instruction technique des dossiers.

Au 31 décembre 2020, 77 communes adhèrent au service mutualisé (adhésion de Locon en novembre 2020).

2 ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- Accélération du processus de dématérialisation notamment dans les échanges avec les communes.
- Continuité de l'activité du service d'instruction tout au long de la période de confinement et de crise sanitaire dans des conditions presque normales, même pour l'accueil du public.

3 ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- Poursuite des procédures d'évolution des documents d'urbanisme.
- Instruction des DIA et exercice du DPU.
- Lancement des travaux du PLUi communautaire.

L'entretien du patrimoine

La CABBALR contribue également à l'amélioration du cadre de vie en assurant au quotidien l'entretien et la gestion du patrimoine communautaire et du patrimoine communal non bâti par le biais des services aux communes.

Le patrimoine communautaire regroupe près de 100 bâtiments et équipements, 120 kilomètres de voiries d'intérêt communautaire et plus de 45 hectares de foncier.



L'Aménagement des combles de la ferme de Bajus a été entrepris.

ZOOM SUR 2020

Le patrimoine bâti

Plus de 3 500 interventions techniques sur le parc de bâtiments.

- ⦿ Mises aux normes du patrimoine suivant l'évolution de la législation et des commissions de sécurité (électricité, incendie, accessibilité).
- ⦿ Lancement des audits énergétiques des bâtiments.
- ⦿ Inventaire du patrimoine afin de développer une Gestion de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO), qui permettra de proposer aux élus un plan pluriannuel d'entretien et de rénovation.
- ⦿ Déploiement de la vidéosurveillance sur le site de la chartreuse Ste Marie de Gosnay. Actualisation de la vidéo de la base nautique de Beuvry et de Géotopia à Mont-Bernanchon.

Le patrimoine non bâti

- ⦿ Entretien des espaces verts, des réseaux d'éclairage public, des voiries et des ouvrages d'art d'intérêt communautaire.
- ⦿ Continuité du programme de rénovation et d'optimisation des réseaux d'éclairage public de la collectivité : déploiement des lampes à leds et d'un dispositif de pilotage à distance.
- ⦿ Entretien des voiries d'intérêts communautaires, et enlèvement de près de 1 000 tonnes de dépôts sauvages.
- ⦿ Mise en place de techniques alternatives d'entretien des espaces verts sur quelques sites afin de diminuer les coûts.
- ⦿ Finalisation du diagnostic des voiries et parkings communautaires (plan pluriannuel d'entretien des voiries établi ; finalisation de l'inventaire des voiries).

- ⦿ Finalisation du programme de géoréférencement des réseaux d'éclairage public (hors ligne BHNS) et des réseaux au Système d'information géographique (SIG).
- ⦿ Installation et entretien d'une dizaine de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Services aux communes

- ⦿ Les services communs basés sur l'antenne d'Isbergues sont intervenus pour le compte de 35 communes dans les domaines de la voirie, de l'éclairage public et des espaces verts.
- ⦿ Les 15 agents du service ont curé près de 25 kilomètres de fossés, préparé 13 km de voiries avant la pose d'enduits, et sont intervenus sur 2 000 points lumineux d'éclairage public. Ils ont également tondu 65 000 m² de terrains et fauché près de 1 300 km d'accotements routiers.

3 ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ➔ La rénovation et l'optimisation des réseaux d'éclairage public de 5 zones d'activités pour un montant de 500 000 euros.
- ➔ La rénovation de la façade de la salle des sports Coubertin de Lillers pour un montant de 350 000 €.
- ➔ L'installation des bornes IRVE sur les communes du territoire.

0,8 M€

coût des travaux d'entretien des voiries d'intérêt communautaire

2 M€

coût d'entretien des bâtiment et ERP communautaires

0,3 M€

coût d'évacuation des dépôts sauvages sur notre patrimoine

L'aménagement et le développement rural

Parmi ses missions, l'Agglomération accompagne les communes de moins de 3 500 habitants dans leurs projets d'aménagement et d'équipement.

ZOOM SUR 2020

Études de faisabilité d'aménagement et développement rural

Deux études ont été lancées : l'une sur la commune de Locon concernant la définition d'un projet de requalification des espaces publics et la programmation d'équipements publics ; l'autre sur la commune d'Écquedecques pour le réaménagement des espaces publics du centre du village et l'agrandissement de la mairie.



La commune de Vieille-Chapelle a obtenu un fonds de concours pour l'aménagement dans un ancien corps de ferme d'un centre d'accueil pour adultes autistes et déficients visuels, qui sera gérée par l'association Sourires d'artistes.

Aide à l'équipement et à l'aménagement des communes, fonds de concours aux communes de moins de 3 500 habitants

1 399 200 € de Fonds de concours de l'Agglomération ont été attribués en 2020 pour accompagner les projets d'aménagement et d'équipement de 15 communes de moins de 3 500 habitants.

Programme européen de développement rural - LEADER Lys Romane

Les membres du comité de programmation du GAL (Groupe d'action locale) Lys Romane se sont réunis le 13 février 2020 pour rendre un avis favorable à la programmation de 8 dossiers.

Au 31 décembre 2020, 32 projets ont été accompagnés sur les 35 communes du GAL Lys Romane, ce qui représente un montant total d'investissement de 965 000 €.

15

projets de communes rurales accompagnés par les fonds de concours pour un investissement total de 5.660.000 € sur le territoire

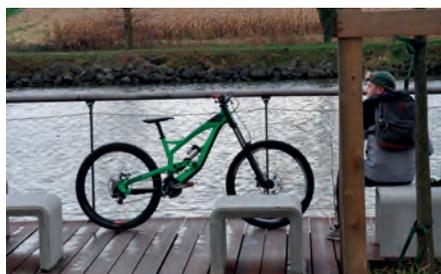
13

projets accompagnés par le dispositif leader ont reçu leur subvention en 2020 soit un montant total FEADER de 317 000 €



3 ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- Création d'un fond de concours « relance-transition énergétique » en novembre 2020.
- 2 nouvelles « études rurales » lancées en 2020.
- Déploiement de la stratégie du GAL LEADER Lys Romane – année n°2.



L'aménagement du canal d'Aire permet d'offrir aux habitants des équipements de détente et de loisirs qualité.

Randonnée pédestre, itinéraires cyclotouristiques et aménagement fluvestre

Des projets sont mis en œuvre en lien avec l'aménagement, la valorisation, l'entretien des circuits de randonnée pédestre et les itinéraires cyclotouristiques sur le territoire de l'Agglomération.

Randonnée pédestre – aménagement et entretien des sentiers

Intervention des associations (Aviee, Nœux Environnement

et Chemin vers l'Emploi) pour l'entretien des 84 circuits pédestres du territoire : 10 900 heures d'insertion.

Rando-fiches et labellisation

Réalisation de 15 nouvelles rando-fiches afin de valoriser des sentiers labellisés par la FFRP. Reconduction de 6 circuits pédestres à la labellisation FFRP pour 5 ans.

Intégration de 2 circuits de marche nordique au réseau de sentiers intercommunal : Mont-Bernenchon et Burbure

Relais d'information rando

Actualisation des cartographies de 4 relais d'information rando : Saint-Venant, Ames, Ham-en-Artois et Lespesses.

Aménagement fluvestre « véloroute du Canal d'Aire »,

Démarrage de la mission de maîtrise d'œuvre pour la seconde

tranche de l'aménagement fluvestre le long du Canal d'Aire à La Bassée entre Mont-Bernenchon et Isbergues, de 14 km et d'une portion de 500 m sur le canal de la Lys.

Étude de faisabilité d'une passerelle piétonne et cyclable pour franchir la Lys à l'écluse de Saint-Venant.

Eurovélo n°5

Échanges avec le Département sur le tracé entre le parc d'Olhain et Saint-Venant.

Réseau points-nœuds

Promotion du réseau points nœuds « Vallée de la Lys et Monts de Flandre » par l'Office de tourisme Intercommunal et réflexion sur son extension sur la partie nord-ouest du territoire.

L'archéologie

La Communauté d'agglomération dispose d'une direction de l'archéologie pour la réalisation de ses projets d'aménagement.

Archéologie préventive (diagnostics, fouilles), archéologie territoriale (études liées à l'histoire et au patrimoine du territoire) et médiation (partage des découvertes, expositions) en sont les trois missions principales.

L'archéologie préventive

13 diagnostics réalisés et 10 rapports rendus. La majorité (7) pour des projets privés de lotissements, d'aménagement agricole, industriel et commercial ; ainsi que des projets communaux (médiathèque à Labourse, réhabilitation du beffroi de Béthune), voire communautaire (Chartreuse des dames à Gosnay). 6 de ces opérations ont permis des découvertes (époques gauloise et gallo-romaine à Douvrin, gallo-romaine à Nœux-les-Mines, médiévale et/ou moderne à Fresnicourt, Gosnay, Béthune et Labourse).

Poursuite des démarches de post-fouille des deux opérations à Bruay-La-Buissière.

L'archéologie territoriale

Intervention en urgence à Fresnicourt-le-Dolmen, à proximité de la « table des fées », et poursuite de l'intervention sur la synthèse de la fouille

programmée du Mont Sainte-Marie de Gosnay.

L'équipe participe à trois projets collectifs de recherche consacrés à l'habitat protohistorique (Logisterra et Bruay-La-Buissière), aux fortifications (Béthune), et travaille au montage d'un troisième consacré aux faits religieux en Artois pendant les périodes médiévales et modernes avec l'université et le service archéologique d'Arras.

La médiation

250 personnes accueillies pour la visite de la tour Saint-Ignace à Béthune pour les Journées européennes du patrimoine.

300 visiteurs à Nœux-les-Mines pour l'exposition en collaboration avec l'Inrap, consacrée au site Logisterra 26.



Des fouilles ont été entreprises au pied de l'église de Labourse.

3 ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- Obtention de l'habilitation ministérielle permettant la réalisation des opérations d'archéologie préventive pour la période 2020-2025.
- Organisation de visites de la tour Sainte-Ignace à Béthune.
- Arrivée en mai d'un nouvel archéologue référent pour la médiation.

4

prescriptions de fouilles suite aux 13 diagnostics de l'année

Plus de

500

visiteurs, dont la moitié sont des enfants, ont bénéficié d'une sortie culturelle

1498-1522

les dates d'abattage des bois de la charpente du 21 rue de la Délivrance à Béthune, plus ancienne maison de la ville sur laquelle la direction travaille depuis 2019

Le développement culturel

À travers les équipements culturels communautaires (Labanque, la Donation Kijno, le conservatoire de musique et danse, l'Unité d'art sacré) et des dispositifs (subventions aux acteurs culturels, Contrat local d'éducation artistique-CLEA, fonds de concours médiathèque), l'objectif de l'Agglo est de faciliter l'accès à la culture et de favoriser le bien-être des habitants.

ZOOM SUR 2020

➤ Réhabilitation et mise en valeur du patrimoine local : chantier de la Chartreuse des dames de Gosnay, soutien à la cité des électriciens.

➤ Fonctionnement des équipements perturbé par la crise sanitaire.

➤ À la Donation Kijno deux manifestations ont eu lieu avec les jauges maximales autorisées et 230 personnes ont été accueillies ainsi qu'environ 2 000 scolaires. Durant les périodes de fermeture, développement d'actions innovantes afin de maintenir le lien avec les spectateurs et usagers.

➤ Le Conservatoire a poursuivi sa réorganisation et la préparation des éléments pour la construction de nouveaux bâtiments.

➤ Soutien au secteur du Livre et de la lecture par l'accès au fond concours « construction, aménagement et fonctionnement des médiathèques » ; mise en place d'une veille documentaire qui permet d'informer le personnel municipal des différentes actualités du moment.

➤ Soutien à l'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie avec la mise en œuvre du CLEA, la préparation du festival les Petits Bonheurs, etc.



L'exposition Layers, à Labanque, a mis en valeur l'art nigérian.



Le CLEA permet aux enfants de rencontrer et de travailler avec des artistes, comme ici à Saint-Floris.

3 ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- Exposition inédite d'art nigérian à Labanque.
- Aménagement d'un espace dédié à la petite enfance avec inscription de Labanque dans les réseaux Petite Enfance du territoire.
- Le CLEA présent dans 57 structures de 31 communes pour travailler avec 4 artistes et un journaliste de janvier à mai sur le thème de la convivialité.

1 160 500

euros attribués aux associations culturelles

1 100

élèves au conservatoire

450 000 €

attribués aux communes au titre du fonds de concours soutien au Livre et à la lecture

Le sport

Qu'il s'agisse de loisirs ou de compétition, la Communauté d'agglomération mène une politique sportive volontariste s'appuyant sur des équipements, des animations et un soutien aux activités sportives.

L'activité a été impactée en 2020 par la crise sanitaire. Divers événements ont été annulés (Boucles lilloises, Raid Agglo, journée sport-handicap, etc.).

Les équipements aquatiques

Le territoire compte sept piscines communautaires (Auchel, Barlin, Bruay-La-Buissière, Divion, Hersin-Coupigny, Lillers et Nœux-les-Mines) gérées en régie directe et une en délégation de service public (Béthune). Priorité est donnée à l'apprentissage de la natation. La Communauté d'agglomération assure la gratuité des entrées aux écoles dans ses piscines. En dehors du temps scolaire, des leçons sont proposées aux enfants en vue de l'obtention du brevet 50 m. Des animations sont aussi assurées par les maîtres nageurs sauveteurs communautaires : aquagym, aquadouce, aquabike, aquaphobie, Bébés nageurs, Baby club, circuit training, nage avec palmes.

ZOOM SUR 2020

18 sessions « J'apprends à nager » ont été organisées pour 166 enfants, soit 815 séances de natation organisées entre le 6 juillet et le 18 août. 135 enfants ont reçu un diplôme (Sauv'nage ou test d'aisance aquatique).

La fréquentation des piscines en régie directe s'établit à **104 490** personnes pour **6 436,75** heures d'ouverture, ainsi réparties : 48 115 scolaires, 42 668 entrées payantes pour des séances publiques ou animations diverses, 13 707 adhérents de clubs sportifs.
La piscine de Béthune a quant à elle accueilli **156 249** personnes en 2020.

Loisinord

Le stade de glisse offre la possibilité de pratiquer du ski alpin, du snowboard et de la luge.

Le stade nautique est un parc de promenade de 23 ha autour d'un plan d'eau. Les pratiques du téléski nautique et du wakeboard y sont prisées.

ZOOM SUR 2020

Le stade de glisse

- 🕒 La piste, ouverte 4 mois en raison de la crise sanitaire, a accueilli près de 9 000 skieurs.
- 🕒 Enseignement du ski alpin en milieu scolaire : 830 élèves de 22 écoles du territoire, soit 3 000 entrées.
- 🕒 6 manifestations.
- 🕒 Nettoyage complet de la piste (deux mois de chantier) et renouvellement du matériel de ski alpin et de sécurisation du domaine skiable.

150 000€

de dépenses engagées pour améliorer la qualité de la glisse sur les pistes de ski et sécuriser le domaine skiable.



Un graf a été réalisé sur un mur du sous-sol du stade de glisse Nœuxois par l'artiste Parse.

Le stade nautique

- 🕒 Un « parc de déconfinement » : face aux contraintes liées à la crise sanitaire : durant neuf mois, les usagers ont été accueillis sur le site, avec des protocoles de désinfection, d'accueil et de circulation.
- 🕒 Activités sportives, pour tous, gratuites durant l'été.
- 🕒 Succès populaire de la « Fête du Ski » et du « Salon de la Montagne » qui se sont déroulés au stade de glisse avec des initiations et des animations sur les pistes de ski.

63

ateliers sportifs proposés au stade nautique en juillet-août : 1 275 participants.

- 🕒 La crise sanitaire a provoqué des périodes de fermeture des équipements de Loisinord : le personnel s'est mobilisé dans de nombreux chantiers de rénovation des bâtiments, des espaces extérieurs des sites, et a été redéployé dans d'autres services.

La base nautique de Beuvry

L'Agglo y propose différentes activités nautiques (canoë, kayak, paddle) et terrestres (tir à l'arc, sarbacane, carabine laser, disc-golf, course d'orientation, VTT et escalade), et y accueille gratuitement des établissements dans le cadre de sa charte handicap.

ZOOM SUR 2020

Baisse de fréquentation des scolaires (aucune classe entre mars et juin, 1 000 élèves accueillis en 2020) due à la crise sanitaire, mais une des meilleures années en matière de fréquentation concernant les particuliers et les associations (environ 2 700 personnes accueillies).

Les traditionnels porte-ouverte et Raid Agglo n'ont pas pu avoir lieu.



6 000 personnes ont fréquenté la base nautique beuvrygeoise en 2020.

6 000
personnes sont venues à la base nautique malgré la crise sanitaire.



Malgré la crise, près de 50 000 sportifs ont foulé la piste bruaysienne en 2020.

Le stade communautaire d'athlétisme

Il accueille aussi bien le promeneur désirant découvrir un équipement sportif classé Art déco que le champion international d'athlétisme, les usagers en situations de handicap, les scolaires et les jeunes pousses des associations. Considéré comme l'un des plus beaux stades de France, il reçoit des compétitions de tout niveau.

ZOOM SUR 2020

Le stade a été retenu comme centre de préparation olympique par le comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques.

En raison de la crise sanitaire, aucune compétition n'a pu avoir lieu. Toutefois, l'accueil du public a été maintenu dans le respect des règles sanitaires : les scolaires (de la maternelle au lycée), le public en situation de handicap, et les pratiquants « club ».

La base aérienne ultra-légère

On peut y pratiquer du parapente, du parapente treuillé, du simulateur de parapente, ou du drone.

Des séjours scientifiques et de pleine nature y sont organisés.

ZOOM SUR 2020

- 🕒 45 jeunes accueillis à la ferme de Bajus pour des séjours scientifiques et de pleine nature.
- 🕒 Une dizaine d'élèves ont suivi une formation parapente.
- 🕒 Le nouveau simulateur de vol parapente en réalité virtuelle a été mis en service.
- 🕒 Jusqu'à 20 pilotes se retrouvent sur le site de parapente de La Comté.

À noter

En décollant de ce site le 11 juillet 2020, un pilote suisse a réalisé un vol de 378 km en se posant près de Dijon.



Une dizaine de personnes ont suivi une formation parapente en 2020.

160
baptêmes en simulateur virtuel de parapente

L'équihandi à Saint-Venant

L'équihandi est proposé au centre équestre de Saint-Venant et partage les locaux avec la SCEA (Société civile d'exploitation agricole) « Les écuries de la Méroise ».

Trois agents ont pour missions d'accueillir des personnes en situation de handicap mental ; d'entretenir les écuries, et de soigner les 22 poneys.

- ⊕ Activités proposées : pansage, monte à cheval, promenade en main du poney, promenade en attelage.
- ⊕ Acquisition de matériel.
- ⊕ Activité : en raison de la Covid-19 : annulation d'une journée sports adaptés et d'une journée inter-service ; adaptation de l'activité – qui a peu baissé (700 enfants et 800 adultes accueillis).

Nombre de groupes fréquentant le service à la semaine : **24** en période de covid

Les Centres d'initiation multisports

12 communes ont accueilli les Centres d'initiation multisports, ouverts à tous les enfants âgés de 6 à 14 ans de septembre à juin à raison d'une séance par semaine (hors vacances) et de 3 disciplines par centre. 120 enfants y ont participé. Les inscriptions (120 en 2020) sont en baisse en raison de la pandémie.

La Politique de la Ville et le renouvellement urbain



L'action Savoir-être pour Savoir-faire vise à favoriser la réinsertion sociale.

La Communauté d'agglomération co-pilote, avec l'État, la mise en œuvre du Contrat de Ville. L'ambition : sortir des difficultés constatées par l'ensemble des partenaires les habitants des quartiers fragiles.

3 ACTIONS EMBLÉMATIQUES

⊕ **Sport Aventure Mobilité** (Mission Locale de l'Artois) utilise le sport comme vecteur d'insertion sociale et professionnelle. 72 jeunes ont participé à l'action en 2020.

⊕ **Boîte à outils pour la gestion urbaine et sociale de proximité – GUSP (CABBALR) :**

Formation-action de 8 séances, finalisée en mars 2020, qui a permis d'initier une réflexion collective sur ce qui manque aujourd'hui à la gestion des quartiers pour passer au stade de dispositif de « GUSP », et de préparer à de nouvelles pratiques en la matière.

⊕ **Savoir-être pour Savoir-faire** (La Vie Active) a permis à 10 nouveaux bénéficiaires des quartiers de bénéficier d'un accompagnement permettant de lever les freins psychologiques à la réinsertion sociale.

ZOOM SUR 2020

Politique de la Ville

⊕ 133 actions soutenues au titre des crédits de l'ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires). Elles représentent un montant total de 5 996 096 € de dépenses cumulées au profit des QPV.

⊕ Des enveloppes exceptionnelles ont renforcé l'inclusion numérique : 70 000 € au titre des crédits exceptionnels du Plan Pauvreté ; Appui à la réussite éducative : 20 000€ pour la phase de préfiguration à la création d'un nouveau Programme de Réussite Éducative à Beuvry.

Le fonds de cohésion sociale

⊕ Une enveloppe de 100 000 € de la CABBALR permettant de soutenir 31 projets basés sur la participation des habitants, l'insertion sociale et professionnelle, l'appui aux petites associations de quartier, et la qualification des acteurs de proximité a été attribuée.

Les fonds de concours « Politique de la Ville » :

⊕ 2 projets soutenus : création d'une « Maison France Service » dans le QPV St-Élie à Haisnes-lès-La-Bassée ; rénovation-extension de l'école Deneux en QPV à Calonne-Ricouart.

Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)

⊕ Finalisation et signature de la Convention Partenariale pluriannuelle du NPNRU et ses annexes par l'ensemble des partenaires en décembre 2020 : quartiers du Mont-Liébaud à Béthune et le Centre à Bruay-La-Buissière.

1 776 396 €

de crédits ANCT (Etat) accordés pour la **programmation 2020** du Contrat de Ville

156

projets déposés, 133 actions soutenues financièrement

L'accès au droit et la prévention de la délinquance

Situés à Bruay-La-Buissière, Houdain et Auchy-les-Mines, les Points d'accès au droit (PAD) sont des lieux d'accueil gratuits et permanents permettant d'apporter une information de proximité sur les droits et devoirs des personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs.

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) est l'outil central de pilotage de la politique territoriale en matière de sécurité publique et de prévention de la délinquance.

L'intervention sociale en gendarmerie (ISG) s'inscrit dans le cadre de la politique de lutte contre la récidive, de prévention et de lutte contre les violences intrafamiliales, faites aux femmes, et l'aide aux victimes et aux personnes en difficulté. L'ISG reçoit toute personne majeure ou mineure, victime ou mise en cause, concernée par une affaire présentant un volet social dont les services de gendarmerie ont été saisis. Elle intervient sur les 49 communes de la zone gendarmerie de la CABBALR.

ZOOM SUR 2020

Les Points d'Accès au Droit

Malgré la crise sanitaire, le contact avec le public n'a jamais été interrompu.

Les différents confinements ont occasionné de nombreux questionnements, notamment dans le domaine du droit de la famille.

Prévention de la délinquance

CISPD : Nouvelle Stratégie Nationale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2020-2024. Compte tenu de la situation sanitaire, le CISPD n'a pu être réinstallé suite au renouvellement du Conseil communautaire.

Intervenante Sociale en Gendarmerie

Mise en place d'un travail partenarial avec une équipe dédiée : la BGE VIF.

Composée de 8 gendarmes, la Brigade de Gestion des Evénements (BGE) VIF a été mise en place en septembre 2020 au sein de la gendarmerie de Béthune. Elle intervient uniquement sur la zone gendarmerie du territoire sur des situations relatives aux violences intrafamiliales, mais également sur les situations de harcèlement scolaire.

Amélioration de l'accueil des victimes mineures

Un projet de mise en place d'une salle Mélanie, aménagée spécifiquement pour accueillir des mineurs en gendarmerie à Béthune au sein des bureaux de la BGE VIF, a été mis à l'étude.



Les PAD communautaires ont participé à l'action de dépistage COVID à Auchel.

2 ACTIONS EMBLÉMATIQUES

Participation des PAD communautaires à l'action de dépistage COVID à Auchel.

Les PAD communautaires ont participé à une campagne de dépistage du Covid dans un quartier situé en politique de la ville à Auchel le 17 juin 2020.

Visite de la Salle Mélanie à la gendarmerie d'Arras : le 15 octobre 2020.

Plus de
4 000

consultations juridiques et suivis socio-judiciaires dans les PAD en 2020.

270

personnes accueillies par l'Intervenante Sociale en Gendarmerie.

Le Contrat local de santé (CLS)

Le Contrat Local de Santé, a pour objectif de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé. Un plan d'actions est décliné en trois priorités : promouvoir la santé des enfants et des jeunes, améliorer l'accès à la prévention et aux soins des personnes démunies, favoriser l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé.



Le CLS de la CABBALR a été signé le 14 février 2020.

ZOOM SUR 2020

Le Contrat Local de Santé

- Ⓞ Signature du Contrat Local de Santé le 14 février 2020
- Ⓞ Mise en œuvre du plan d'actions : formation « addictions » auprès des professionnels, rencontres partenariales de la CPAM (accès aux droits et aux soins des personnes vulnérables), étude de besoins pour la mise en place d'une mutuelle intercommunale, création d'un observatoire local de la santé.
- Ⓞ Dépôt d'un projet de démocratie en santé « Faites de la Santé ! » auprès de l'Agence régionale de santé (ARS) en collaboration avec le Conseil de Développement.

280 000

masques achetés par la CABBALR et distribués à la population avec l'aide des communes

L'atelier santé ville

- Ⓞ Création de l'Atelier Santé Ville le 23 septembre 2020 : travail avec les élus sur le déploiement de la médiation santé dans les 16 quartiers politique de la ville de l'agglomération.

La crise covid-19

- Ⓞ Achats de masques pour la population
- Ⓞ Relais d'information auprès des mairies, des acteurs du territoire
- Ⓞ Mise en place de dépistages dans les quartiers politique de la ville en lien avec l'ARS.

54 140

masques commandés par 54 communes en sus de la dotation de la CABBALR

3 ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ➔ Formation aux addictions des professionnels accompagnant les personnes vulnérables
- ➔ Installation de l'Atelier Santé Ville
- ➔ Coordination de la gestion de la crise covid

Le Conseil local de santé mentale (CLSM)



Dans le cadre de la Semaine d'information sur la santé mentale, un ciné-débat a été organisé.

Le Conseil Local de Santé Mentale coordonne tous les acteurs de la santé mentale sur le territoire. C'est une instance de concertation et de coordination entre la psychiatrie, les élus locaux, les usagers, les aidants et tous les autres acteurs locaux concernés (bailleurs, éducation, justice, police...). Objectif : lutter contre la stigmatisation et favoriser l'insertion sociale des personnes en souffrance psychique.

ZOOM SUR 2020**Groupe d'analyse de pratiques**

12 professionnels ont participé à 2 rencontres autour de la prise en charge de situations complexes. Deux séances ont été annulées en raison de la crise sanitaire.

Mise en réseau des acteurs du territoire

Durant le confinement, transmission d'informations et d'initiatives pour créer du lien, fédérer, favoriser l'interconnaissance et décroiser. 88 communes et 46

acteurs impliqués.

Formations inter-structures

Premiers secours en santé mentale, sensibilisation au handicap psychique, etc.

Semaines d'information sur la santé mentale

Actions de prévention pour lutter contre la stigmatisation : spectacle, portes ouvertes, ciné débat.

43

professionnels ont bénéficié d'une formation ou sensibilisation au handicap psychique

2 ACTIONS EMBLÉMATIQUES**Projet Territorial Santé Mentale**

Groupe d'entraide mutuelle Autiste : accompagnement d'une association pour la création d'un GEM Autiste.

60

personnes ont assisté au ciné-débat organisé dans le cadre des semaines d'information sur la santé mentale

La charte handicap

À travers cette charte, la Communauté d'Agglomération vise à promouvoir l'intégration de toute personne en situation de handicap en améliorant son autonomie par des actions concertées entre la collectivité et les associations, les instances publiques et les organismes en charge des personnes en situation de handicap.

ZOOM SUR 2020

Actions de sensibilisation menées dans les établissements scolaires.

La commune d'Annequin a organisé une semaine de sensibilisation au handicap.

En matière de tourisme, le partenariat avec les structures en lien avec le handicap a été poursuivi et deux produits ont été commercialisés : Le Tour de Ville de Béthune et le Château d'Olhain.

Culture : développement d'une offre de résidence de création handi-accessible avec des artistes professionnels de pratique culturelle adaptée aux personnes en situation de handicap auditif, visuel, intellectuel, à mobilité réduite ou développant une forme d'autisme, au travers du Contrat local d'éducation artistique.

Programmation handi-accessible en fonction du type et du niveau de handicap proposée aux 24 structures partenaires de la charte en vue de préparer le festival Les petits bonheurs.

10 visites adaptées : à la Donation Kijno, à l'Unité d'Art Sacré, à Labanque, à la Cité des Électriciens.

Pour le volet « Adaptation du logement à la perte d'autonomie » du Programme d'Amélioration de l'Habitat a permis de répondre aux besoins des personnes âgées et/ou en perte d'autonomie : 127 projets financés dans 58 communes.

L'Agglomération a également subventionné un projet de résidence accueil de 20 logements à Isbergues destiné à un public souffrant d'un handicap psychique, et 2 projets d'habitat inclusif (5 logements sur Billy-Berclau pour un public polyhandicapé et 3 logements de 6 chambres à Vieille-Chapelle destinés à des adultes autistes pour 160 000€ au total) ; la réhabilitation de la résidence Duez à Lillers (personnes âgées) et 57 logements en béguinage.

En faveur de l'emploi, 2 marchés réservés ont été passés

pour des produits d'entretien et de fournitures de produits d'archivage et de classement.

L'Agglomération a poursuivi les travaux d'accessibilité de ses équipements communautaires. En matière de fond de concours, 4 communes engagées dans la mise en œuvre de l'Ad'Ap (Agenda d'accessibilité programmée) communal ont sollicité ce dispositif, soit 31 673€ accordés pour un total éligible de 126 692€.

86

animations réalisées, 1 441 enfants et adultes sensibilisés

Plus de**500**

personnes en situation de handicap engagées dans le festival Les petits bonheurs



La plateforme handicap permet de sensibiliser le public lors de diverses animations

L'action sociale et le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

Le CIAS est un Établissement Public Administratif créé en 2019 pour mettre en œuvre la compétence Action Sociale d'intérêt communautaire.

Au-delà du CIAS, la CABBALR s'est engagée dans l'écriture d'une Convention Territoriale Globale avec la CAF. Il s'agit d'une nouvelle forme de contractualisation qui sera le cadre du partenariat entre la CAF et les territoires.



Le CIAS a été installé le 20 octobre 2020.

ZOOM SUR 2020

Le conseil d'administration du CIAS a été renouvelé en octobre 2020. Il compte 31 administrateurs.

🕒 La subvention de l'Agglomération s'élève à 100 000€.

🕒 Un observatoire social est en construction avec l'Agence d'Urbanisme de l'Artois.

🕒 En 2020 a été établi le premier partenariat avec l'association Gamins exceptionnels, porteuse du Pôle Ressources Handicap Parentalité sur le Pas-de-Calais :

organisation de 7 séances destinées à sensibiliser les élus et les agents des communes à l'inclusion sociale des enfants en situation de handicap.

🕒 Étude : confiée à Pop Les Assembleurs pour 14 950€ HT afin de réaliser un diagnostic-recensement de l'ensemble des acteurs et des initiatives en faveur de la lutte contre l'illectronisme.

🕒 Engagement des réflexions visant le recrutement de conseillers numériques.

🕒 Lancement des travaux en vue de l'écriture de la Convention Territoriale Globale (CTG) : premières phases de travail avec la CAF. 4 thématiques sont travaillées dans le cadre de la CTG : la petite enfance, l'enfance-jeunesse, le logement et l'accompagnement des familles. Le second semestre 2020 a notamment été consacré au diagnostic.

2 ACTIONS EMBLÉMATIQUES

🕒 Le CIAS a mobilisé l'association Gamins Exceptionnels pour sensibiliser à l'inclusion sociale des enfants en situation de handicap. 52 élus et 58 agents ont participé aux soirées et journées de sensibilisation.

🕒 Lutte contre l'illectronisme, phase 1 : un travail fin d'enquête et d'entretiens a été mené afin d'identifier l'ensemble des initiatives et des acteurs du territoire intervenant en matière d'accompagnement des publics au numérique.

Plus de
100

initiatives recensées sur le territoire en matière de lutte contre l'illectronisme

Les Unités territoriales d'intervention (UTI)

Le corps des sapeurs-pompiers volontaires communautaires compte 6 Unités Territoriales (à Cuinchy, Divion, Hersin-Coupigny, Lapugnoy, Noyelles-lès-Vermelles et Saily-Labourse) qui interviennent sur l'ensemble du territoire de la CABBALR.

112

sapeurs pompiers volontaires au 7 février 2020, dont 24 femmes



Les sapeurs-pompiers communautaires ont été très sollicités en 2020.

ZOOM SUR 2020

Les sapeurs-pompiers volontaires (SPV) interviennent pour des missions dites « non urgentes » mais essentielles : fuites d'eau, épuisement/assèchement de cave, destruction de nids de guêpes/frelons, sauvetage d'animaux en détresse ou blessés, chute d'arbre, menaces de chute d'objet, feux de végétaux, etc.

En 2020, malgré la crise sanitaire, les interventions ont augmenté de 42 % par rapport à 2019.

3 ACTIONS EMBLÉMATIQUES

🕒 Les Sapeurs-Pompiers Volontaires ont effectué au total 5 405 interventions en 2020 (contre 3 805 en 2019).

🕒 Les interventions pour destruction de nids de guêpes et frelons sont en forte augmentation : 3 456 interventions pour des destruction des nids de guêpes et de frelons en 2020 (contre 2 123 en 2019, soit 63 % de plus).

La fourrière-refuge



La fourrière-refuge a été rénovée en 2020.

1 559
animaux ont été
pris en charge en fourrière

810
animaux ont été
accueillis au refuge

665
animaux ont été adoptés

La Communauté d'Agglomération a confié la gestion de la fourrière au groupement « Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal » (SACPA) et la gestion du refuge à la fondation CLARA.

Située à Béthune, la structure est dotée de 46 box individuels pour la partie fourrière, de 90 box pour la partie refuge, de 4 chatteries (fourrière et refuge), et d'un local d'accueil pour les Nouveaux Animaux de Compagnie (NAC).

La fourrière accueille les animaux trouvés errants ou divagants sur la voie publique. Si les animaux ne sont pas réclamés par leur propriétaire dans le délai de 8 jours francs, ils sont accueillis au refuge et présentés à l'adoption par la Fondation CLARA.

La structure accueille également les animaux placés dans le cadre des gardes sociales (propriétaires défaillants ou hospitalisés).

3 ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ➔ Les travaux de restructuration-reconstruction se sont achevés en mai 2020 pour 4 millions d'euros TTC.
- ➔ Du 16 mars au 17 avril 2020, avec le confinement national lié à la crise sanitaire COVID 19, l'ouverture au public s'est arrêtée. Les adoptions ont repris à compter du 17 avril 2020.
- ➔ La structure a été sollicitée par le Club de Prévention de la Vie Active et par le service Enfance Jeunesse de la mairie de Béthune afin de réaliser un partenariat : création de structures en bois pour aménager les chatteries.

Les services mutualisés

Le Service actions jeunesse (SAJ)

Le service Actions jeunesse intervient dans 21 communes et anime l'Espace jeunesse communautaire, lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'animation pour les jeunes. Il regroupe en un même lieu : un Centre ados pour les 11-17 ans ; un Point Information Jeunesse (PIJ), lieu ressource pour les jeunes de 12-30 ans sur le territoire.

ZOOM SUR 2020

➔ **Centre ados** : le Centre Ados, déclaré Accueil Collectif de Mineurs, a fonctionné toute l'année les mercredi et samedi ainsi que pendant les vacances scolaires (excepté pendant le 1^{er} confinement du printemps). 97 jeunes, issus de 11 communes différentes, l'ont fréquenté en 2020.

➔ **Animations sur le territoire** : des animations sportives ont été organisées dans différentes communes adhérentes, en utilisant notamment les city-stades municipaux.

➔ **Point Information Jeunesse** : jeunes et parents ont été informés sur différents sujets (BAFA, emploi, démarches administratives...).

➔ À noter que les partenariats (avec les établissements scolaires notamment) et les temps forts habituellement proposés par le service (fête du sport, sorties culturelles, points jeunes...) n'ont pas pu être organisés en 2020 du fait de la crise sanitaire.



Les animations estivales ont permis aux adolescents de partager de bons moments.

70 kg
de déchets ont été récoltés, recyclés
ou valorisés dans le cadre de
l'action écocitoyenne
« Nettoyons la nature ».

66 kg
de restes alimentaires ont été
valorisés par les jeunes avec la mise
en place d'un poulailler éphémère.

3 ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ➔ **Projet Récup' palettes** : à partir de palettes récupérées et dans un souci de réduction des déchets, les jeunes ont imaginé et fabriqué divers objets du quotidien : table, banc, cadres photos...
- ➔ **Journées « passerelles »** : 28 jeunes des centres de loisirs de Norrent-Fontes et de Lillers ont pu profiter d'activités sportives au Centre Ados.
- ➔ **Baby-sitting** : 11 jeunes ont bénéficié d'une 1^{ère} action de sensibilisation au baby-sitting organisée par le PIJ en partenariat avec le Relais petite enfance.

Les ressources et moyens de fonctionnement

Les services supports contribuent quotidiennement au bon fonctionnement de la collectivité et à l'aboutissement de ses projets.

Le Conseil de développement, instance de démocratie participative, enrichit la réflexion sur les grands projets de l'Agglomération, tout au long de l'année.

Les affaires juridiques et l'administration générale



Les services administratifs sont situés à l'Hôtel communautaire de Béthune.

En matière d'affaires juridiques et d'administration générale, l'Agglo compte 5 services :

- Ⓞ le service foncier, qui gère le patrimoine foncier de la collectivité
- Ⓞ le service expertise juridique et assurances, qui sécurise les actes juridiques de la collectivité et assure le suivi des sinistres et des contentieux
- Ⓞ le service délégué à la protection des données (DPO)
- Ⓞ le service Marchés Publics (SMP), qui mène les procédures de marchés publics et de délégation de services publics
- Ⓞ le service Administration générale, dont les missions principales sont de gérer les assemblées délibérantes et le contrôle juridique préalable de tous les actes (délibérations, décisions, arrêtés...), il a également en charge les modifications statutaires, la Commission consultative des services publics locaux et la Commission d'indemnisation amiable des commerçants et gère le processus de traitement du courrier de la collectivité.

ZOOM SUR 2020

Foncier

Le Service foncier a poursuivi son action de gestion du patrimoine foncier de l'Agglomération. Les principales acquisitions se sont faites dans le cadre des ZEC (Zones d'expansion de crues) et du développement des ZAE (Zones d'activités économiques). Les terrains ou bâtiments non nécessaires à l'agglomération sont vendus dans le cadre d'une gestion optimale des biens immobiliers.

Administration Générale

En juillet 2020, le service Administration générale a organisé et installé le nouvel exécutif.

Juridique et Assurances

Le service juridique a assuré et sécurisé le transfert de la compétence eau potable au 1^{er} janvier 2020, et intenté une action contre l'entreprise Bridgestone.

3 ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ➡ Poursuite de la dématérialisation au sein du SMP.
- ➡ Installation du nouvel exécutif en juillet 2020.
- ➡ Sécurisation du transfert de la compétence eau potable.

120

marchés publics ont été passés en 2020

1 273

délibérations, décisions et arrêtés passés

21

terrains cédés, soit 1 246 007 € de recettes

Les moyens généraux

Les Moyens généraux (DMG) gèrent les archives, apportent et assurent la logistique, réalisent les achats, gèrent l'accueil, les abonnements aux revues techniques, et le parc de véhicules.



La flotte de véhicules s'est agrandie avec la prise de la compétence eau potable.

ZOOM SUR 2020

Archives

Prise en charge de 343 mètres linéaires comprenant les fonds des syndicats des eaux dissous et des services communautaires, élimination de 143,50 mètres linéaires des fonds d'archives papier, acquisition d'un nouveau système d'information et de gestion, poursuite du plan de numérisation des délibérations de 2002 à 2005.

Logistique

Mobilisation des collaborateurs en période de confinement (agents d'entretien des locaux et d'accueil), approvisionnement en produits et protections contre la Covid sur l'ensemble des sites, participation à la mise en place du protocole sanitaire.

Achats

Quatre marchés ont été lancés en 2020 : 2 pour le nettoyage de locaux, 1 pour le renouvellement du matériel de sonorisation, 1

concernant la location longue durée de véhicules. Plusieurs avenants, principalement liés aux contraintes Covid, ont été passés (réduction des périmètres d'intervention, augmentation des fréquences de nettoyage,...).

Pôle administratif

Le service gère plus de 120 abonnements à des journaux, revues et magazines ainsi que le parc automobile constitué de véhicules légers et techniques.



3 ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ➔ Continuité de service pour les usagers (accueil) et pour les agents en présentiel pendant le confinement.
- ➔ Prise de la compétence eau potable (gestion du parc de véhicules, installation des agents transférés sur les sites).
- ➔ Aménagement d'un bâtiment à Gonnehem en magasin d'archives.

1 897
mètres linéaires d'archives

62 000
courriers affranchis

Les ressources humaines

La Direction des ressources humaines (DRH) a pour mission de recruter, intégrer, former, accompagner et gérer les agents de l'Agglo, permanents et non permanents, tout au long de leur carrière.

Ses principales missions :

- 🕒 Gestion administrative et financière
- 🕒 Développement des ressources humaines (carrières, compétences, recrutements, formations, etc.)
- 🕒 Pilotage des emplois et de la masse salariale
- 🕒 Animation du dialogue social
- 🕒 Mise en œuvre de la politique de prévention des risques professionnels
- 🕒 Développement de l'action sociale.

ZOOM SUR 2020

Transfert de la compétence Eau potable

Le 1er janvier 2020, la collectivité a pris cette compétence et a effectué le transfert d'environ 90 agents issus de 10 collectivités différentes. Ce transfert a mobilisé l'ensemble des domaines des ressources humaines : temps de travail, rémunération, action sociale, formation, accompagnement des agents.

Crise sanitaire

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire qui a fortement perturbé le fonctionnement des services et le quotidien des agents de la collectivité.

La DRH a mis en place les mesures

relatives à la prévention des risques et à la reprise/continuité d'activités.

Tout au long de la crise sanitaire, la DRH a accompagné les services et les agents pour qu'ils puissent s'adapter à ce nouveau contexte professionnel sous 3 angles :

- 🕒 Humain : redéploiement d'agents dont le service a été fermé, adaptation des rapports sociaux, hausse de l'absentéisme, etc.
- 🕒 Technique : mise à disposition de nouveaux équipements de protection (masque, paroi, etc.) et de travail (équipements informatiques, logiciel de visio-conférence, etc.)

🕒 Organisationnel : télétravail, adaptation des ouvertures des services, modulation des horaires de travail, etc.

Dernier bilan social

Tous les deux ans, les collectivités territoriales doivent établir un Rapport sur l'état des Collectivités, plus communément appelé Bilan social. Ce rapport a été élaboré en 2020 mais sera dorénavant remplacé annuellement par le Rapport Social Unique (RSU), qui rassemblera en un seul document les divers rapports qu'élaborent déjà les collectivités.

200 000

masques fournis aux agents de la collectivité pour travailler en sécurité

2026

arrêtés de carrière



3 ACTIONS EMBLÉMATIQUES

➔ Évolution des effectifs en 2020:

- Transfert des 12 agents de la Cité des Électriciens suite à la création de l'EPCC (Établissement public de coopération culturelle)
- 26 recrutements d'agents, dont 12 sur des postes nouvellement créés
- 42 départs d'agents, dont 23 pour retraite.

➔ Gestion de la crise sanitaire et modification du contexte habituel de travail.

➔ Lancement d'un marché public relatif à la formation en matière d'hygiène et sécurité. Objectif : prévenir les risques professionnels et améliorer la qualité de vie au travail des agents de la collectivité.

La Direction des systèmes d'information (DSI)

La DSI a pour mission de fournir aux utilisateurs les moyens techniques leur permettant de travailler, tout en assurant la sécurité et la disponibilité des données.

Elle met en œuvre les systèmes d'information « métiers » en réponse aux besoins des différentes directions.



ZOOM SUR 2020

Télétravail

En lien avec la crise sanitaire, mise en place d'un accès à un bureau mobile permettant aux utilisateurs d'accéder à distance aux applications de la collectivité en toute sécurité.

Visio-conférence

Mise en place d'outils de dématérialisation des réunions (visio-conférence) et d'outils de collaboration en ligne pour l'ensemble des utilisateurs.

Eau potable

Harmonisation informatique entre les différentes structures.

L'Agglomération a aussi acquis un système informatique permettant une gestion

patrimoniale et un suivi des opérations, et qui fournira des informations pour définir la stratégie et analyser les résultats.

Dématérialisation

La mise à disposition des documents et des convocations aux réunions communautaires est désormais effectuée par voie électronique pour l'ensemble des élus, y compris les conseillers municipaux.

Relation usagers

L'Agglomération a acquis une plateforme de gestion de la relation usager qui aidera à mieux répondre aux attentes des citoyens.

260

nombre d'utilisateurs qui ont été dotés de moyens techniques leur permettant de travailler avec un bureau mobile.

120

ordinateurs portables acquis pour faire face à la crise sanitaire.

Les services comptables et financiers

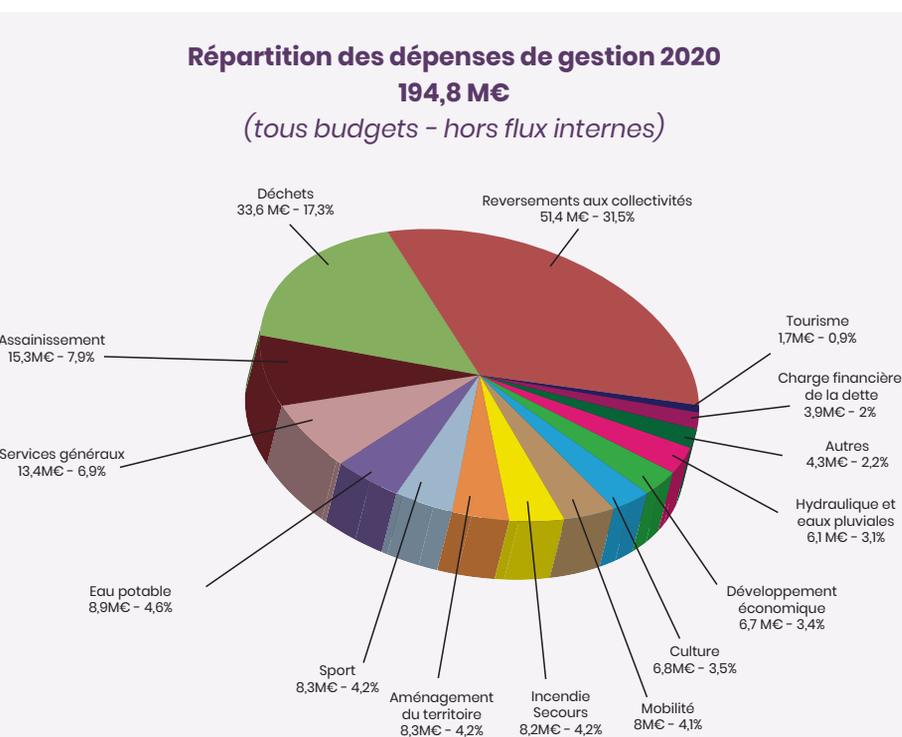
Le budget 2020 a été voté le 18 décembre 2019 après le débat d'orientations budgétaires qui a eu lieu le 27 novembre 2019. Il a été modifié par décisions modificatives des 15 juillet et 17 novembre (budget supplémentaire). L'équilibre budgétaire a été assuré sans augmentation de fiscalité.

ZOOM SUR 2020

🕒 L'année 2020 a été marquée par l'intégration au 1^{er} janvier de la compétence Eau potable. Un service de facturation de l'eau potable a été créé, regroupant 12 agents (10 équivalents temps plein) provenant de 7 structures différentes. Ce service assure également l'accueil des usagers.

🕒 Chaque année, 150 000 factures sont émises et un nouveau marché d'édition a été mis en place. Par ailleurs, les travaux d'harmonisation des pratiques et des logiciels se poursuivent.

🕒 Fin 2020, conformément à la réglementation, deux régies à autonomie financière ont été



créées, une pour l'eau potable et une pour l'assainissement.

🕒 Malgré le télétravail imposé par la crise sanitaire, l'exécution budgétaire et comptable s'est poursuivie.

🕒 Mise en œuvre un fonds de soutien aux entreprises dès le mois d'avril : les conséquences financières de cette crise ont été intégrées au budget. Une évaluation prospective des conséquences sur les recettes de la collectivité a été réalisée puis mise à jour au fil des mois.

Plus de 33 000 pièces comptables (20 000 mandats et 13 000 titres) ont été émises en 2020, soit une hausse de 5,5 % suite notamment à l'intégration de la compétence Eau potable.

L'Audit, les ressources financières et fiscales

ZOOM SUR 2020

La Direction de l'Audit, des Ressources Financières et Fiscales apporte son aide au pilotage stratégique et opérationnel ainsi qu'à la prise de décisions, elle mesure les activités, les produits, les coûts et les résultats des politiques intercommunales mises en œuvre, suit les évolutions de la fiscalité locale et leur application à l'échelle du territoire, et est chargée d'analyser les risques.

🕒 **Soutien aux entreprises du territoire :**

Participation à la détermination des critères d'éligibilité aux dispositifs mis en place en 2020 pour soutenir les entreprises face à la crise sanitaire.

Mise en place de la plateforme dématérialisée des demandes d'aide en lien avec la Direction du Développement économique.

🕒 **Péréquation :**

Participation aux modalités de répartition du Fonds de

péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) et de la Dotation de solidarité communautaire (DSC), et mise en route d'un groupe de travail pour proposer de nouvelles modalités de répartition.

🕒 **Délégations de service public / Centre aquatique de Béthune**

Suivi et accompagnement du délégataire chargé de l'exploitation du centre aquatique de Béthune dans le contexte de crise sanitaire.

La communication

Faire connaître l'Agglomération et ses projets, accompagner les transformations engagées, promouvoir le territoire et accompagner les communes sont au cœur des missions du service communication. La conception de supports et de campagnes de communication, les relations presse, l'événementiel, l'animation du site web et des réseaux sociaux, la gestion de la signalétique et des objets publicitaires rythment le quotidien du service.

ZOOM SUR 2020

🕒 Dans un contexte de crise sanitaire évolutif et incertain, la fonction communication a joué un rôle essentiel pour maintenir le lien avec la population, particulièrement pendant le confinement. Un contact quotidien a été assuré avec les différents services opérationnels, afin d'accompagner l'adaptation du service public et tenir les usagers informés des modalités de fonctionnement des équipements et services de l'Agglomération via le site web, les réseaux sociaux et la presse.

🕒 Des campagnes de communication ont été déployées pour promouvoir

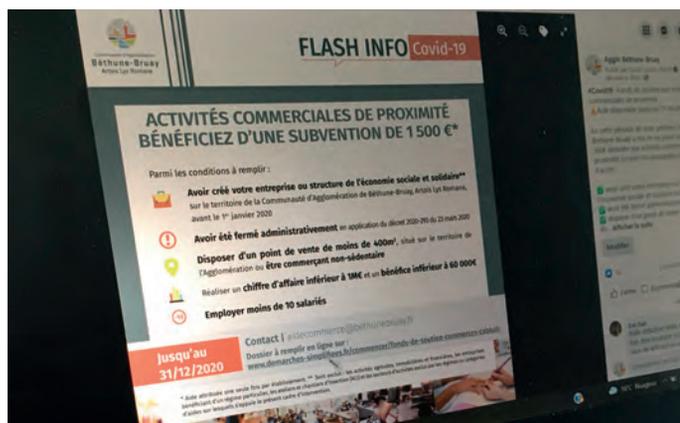
l'ensemble des dispositifs d'aides et d'accompagnement (distributions de masques, aides aux entreprises...) mis en place.

🕒 Le renouvellement de l'exécutif en juillet a marqué le début de nouvelles orientations stratégiques, avec l'élaboration d'un plan de communication articulé autour de trois axes prioritaires : le développement économique et l'emploi, la transition et l'innovation, le cadre de vie et la solidarité.

🕒 Parmi les actions phares, une réflexion a rapidement été initiée sur l'accompagnement des communes en matière de

communication : création d'un groupe de travail avec les élus, production de supports « clés en main » pour les communes, création de la « Minute Commune » (cf. ci-dessous).

🕒 Une optimisation de la communication grand public a été engagée : refonte du magazine communautaire, révision de la ligne éditoriale Facebook, valorisation et relais des décisions adoptées par le conseil communautaire, Facebook live, vidéo de vœux à la population....



102

communiqués ont été diffusés à la presse en 2020 et 10 conférences de presse ont été organisées au second semestre 2020

14 000

personnes suivaient le compte Facebook de l'Agglomération en 2020.

57

temps forts de la collectivité (événements, réunions, déplacements, etc.) ont fait l'objet d'une couverture photo au second semestre 2020

2 ACTIONS EMBLÉMATIQUES

🕒 **Refonte du magazine communautaire** : la ligne éditoriale et la maquette de ce mensuel destiné à la population ont été totalement repensées et modernisées. Objectif : mieux faire connaître les orientations et les atouts de notre agglomération, valoriser les initiatives des acteurs qui font la richesse de notre territoire et apporter de l'information pratique et utile à nos habitants.

🕒 **Création de la « Minute Commune »** : 5 communes sont désormais tirées au sort et présentées par leurs élus lors de chaque conseil communautaire (courte présentation orale, projection d'un visuel et diffusion d'une fiche mémo). Objectif : mieux connaître les communes qui composent notre Communauté d'Agglomération et les pépites de notre territoire.

Le Conseil de développement



Pierre Duriez a été réélu président du conseil de développement.

Organe consultatif, le Conseil de développement a pour objet de favoriser le dialogue et la concertation avec les acteurs de la vie et du développement du territoire, et d'apporter un éclairage complémentaire aux élus.

Ses représentants siègent à titre bénévole et proviennent de la société civile. Ils ne sont pas élus communaux et/ou communautaires.

ZOOM SUR 2020

🕒 Le premier trimestre a largement été consacré à la santé, avec la participation à la mise en œuvre du Contrat Local de Santé de la CABBALR, et au soutien des hôpitaux publics.

🕒 Suite au renouvellement de l'exécutif de la CABBALR, le Conseil de développement a également été renouvelé.

🕒 Depuis octobre 2020, il est rattaché au service « Aménagement de l'espace ». Il est désormais composé de 67 structures réparties dans quatre collèges : monde économique ; syndicats et organisations professionnelles ; services publics et personnes qualifiées ; vie collective, familiale et associative.

Les commissions : Transport/mobilité, Santé, Emploi/formation/jeunesse, Patrimoine/culture/tourisme, Environnement et Communication.

🕒 Un appel à candidatures suivi de la désignation de représentants de structures a été entérinée par délibération du Conseil Communautaire le 8 décembre 2020.

🕒 Installation du nouveau Conseil de développement le 15 décembre 2020 avec élection à l'unanimité du Président, Pierre Duriez, et de 4 Vice-présidents : Jean-Marie Cordonnier, Odile Preuvot, André Delory, Jean-Louis Lugez.

3 ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- 🕒 Renouvellement du Conseil de développement en décembre 2020 suite au renouvellement des conseillers communautaires
- 🕒 Volonté de créer un 5^{ème} collège composé d'habitants du territoire.
- 🕒 Une volonté forte d'implication des acteurs du territoire a été demandée, notamment dans l'écriture du Projet de territoire de la CABBALR.

67
structures représentées

74
membres

15
structures nouvelles

Les élus de la Communauté d'agglomération

Le Conseil Communautaire (au 1^{er} juillet 2021)

Communes	Membres
ALLOUAGNE	André HENNEBELLE
AMES	Marcel COCQ
AMETTES	Michèle DELÉPINE
ANNEQUIN	Yves DUPONT
ANNEZIN	Grégory DEBAS
	Céline TOMMASI
AUCHEL	Philibert BERRIER
AUCHEL	Véronique CLERY
AUCHEL	Marie-Pierre HOLVOET
AUCHEL	Michel VIVIEN
AUCHY-AU-BOIS	Jean-François DELPLACE
AUCHY-LES-MINES	Joelle FONTAINE
	Jean-Michel LEGRAND
BAJUS	Jean-Pierre CLEMENT
BARLIN	Julien DAGBERT
	Isabelle WILLEMANT
	Gérard DUMONT
BETHUNE	Olivier GACQUERRE
	Pierre-Emmanuel GIBSON
	Amel GACQUERRE
	Stéphane SAINT-ANDRE
	Annie BOULART
	Ginette LOISEAU
	Bertrand BARRE
	Patrick PERRIN
	Hakim ELAZOUZI
	Maryse BERTOUX
Francis CORDONNIER	
Alice CARON MORIVAL	
BEUGIN	Odile LECLERCQ
BEUVRY	Arnaud FIGENWALD
	Nadine LEFEBVRE
	Emmanuelle LEVEUGLE
	Gaetan VERDOUCQ

Communes	Membres
BILLY-BERCLAU	Steve BOSSART
	Dorothée MOYAERT
BLESSY	Jean-Marc FURGEROT
BOURECQ	Alain BARROIS
BRUAY-LA-BUISSIERE	Ludovic PAJOT
	Sandrine PRUD'HOMME
	Jean-Pierre PRUVOST
	Lysiane BERROYEZ
	Robert MILLE
	Elodie BEUGIN
	Fabrice MAESELE
	Emilie BOMMART
BURBURE	Patrick TOURTOY
	Chloé HOUYEZ
BURBURE	René HOCQ
BUSNES	Franck HANNEBICQ
CALONNE-RICOUART	Annie-Claude CARINCOTTE
	Ludovic IDZIAK
CALONNE-SUR-LA-LYS	Dominique QUESTE
CAMBLAIN-CHATELAIN	Lelio PEDRINI
CAMBRIN	Philippe DRUMEZ
CAUCHY-A-LA-TOUR	Jacques FLAHAUT
CAUCOURT	Daniele PHILIPPE
CHOCQUES	Yvon MASSART
CUINCHY	Dominique DELECOURT
DIEVAL	Jean NEVEU
	Karine BLOCH
DIVION	Émeline DELPLANQUE
	Jacky LEMOINE
DOUVRIIN	Jean-Michel DUPONT
	Ewa VIVIER
DROUVIN-LE-MARAIS	Catherine DECOURCELLE
ECQUEDECQUES	Rosemonde MULLET
ESSARS	Gérard MALBRANQUE

Communes	Membres
ESTREE-BLANCHE	Bernard DELETRE
ESTREE-CAUCHY	Dorothee OPIGEZ
FERFAY	Line GAROT
FESTUBERT	Jean-Marie DOUVRY
FOUQUEREUIL	Gérard OGIEZ
FOQUIERES-LES-BETHUNE	Sophie DUBY
FRESNICOURT-LE-DOLMEN	Dany CLAIRET
GAUCHIN-LE-GAL	Dominique VOISEUX
GIVENCHY-LES-LA-BASSEE	Jacques HERBAUT
GONNEHEM	Bernard DELELIS
GOSNAY	Virginie SOUILLART
GUARBECQUE	Didier DEPAEUW
HAILLICOURT	Emmanuelle DEBUSNE
	Gérard FOUCAULT
HAISNES	Nicole DELHAYE
	Frédéric WALLET
HAM-EN-ARTOIS	Pierre SELIN
HERMIN	Franck GLUSZAK
HERSIN-COUPIGNY	Jean-Pierre BEVE
	Ludivine RUS
HESDIGNEUL-LES-BETHUNE	Maurice LECOMTE
HINGES	Corinne LAVERVIN
HOUCHIN	Maurice LCONTE
HOUDAIN	Isabelle LEVENT
	Daniel LEFEBVRE
	Daniel DEWALLE
ISBERGUES	David THELLIER
	Marie-Paule CLAREBOUT
	Eric HEUGUE
	Thierry DISSAUX
LA COMTE	Joelle ALLEMAN
LA COUTURE	Raymond GAQUERE
LABEUVRIERE	Jacky BERTIER
LABOURSE	Philippe SCAILLIEREZ
LAMBRES LES AIRE	Denis PREVOST
LAPUGNOY	Alain DELANNOY
LESPESES	Arnaud PICQUE
LIERES	Philippe RAOULT
LIETTRES	Pierre BÉCUWE
LIGNY-LES-AIRE	Alain SGARD

Communes	Membres
LILLERS	Michel DASSONVAL
	Maryse MARGEZ
	Régine MERLIN
	Christophe FLAJOLLET
LINGHEM	Marcel BLONDEL
LOCON	Bertrand LELEU
LORGIES	Hervé BRAND
LOZINGHEM	Marie-Joséphine DELANNOY
MAISNIL-LES-RUITZ	Marcel PRUVOST
MARLES-LES-MINES	Eric EDOUARD
	Karine TOURSEL
MAZINGHEM	Claudette MATTON
MONT-BERNANCHON	Marie-Claude DUHAMEL
NEUVE-CHAPELLE	Tanguy ROBIQUET
NOEUX-LES-MINES	Francis NOREL
	Karine GAUTHIER
	Serge MARCELLAK
	Jeanine PROOT
	Jacques SWITALSKI
NORRENT-FONTES	Bertrand COCQ
NOYELLES-LES-VERMELLES	Bruno TRACHE
OBLINGHEM	Christophe DESQUIRET
OURTON	Guy CANLERS
QUERNES	Patrick VERWAERDE
REBREUVE-RANCHICOURT	Danielle MANNESIEZ
RELY	Jean-Marie MACKÉ
RICHEBOURG	Jérôme DEMULIER
ROBECQ	Hervé DEROUBAIX
ROMBLY	Jasmine LOISON
RUITZ	Jean-Pierre SANSEN
SAILLY-LABOURSE	Dominique HENNEBELLE
SAINT-FLORIS	Guy BOUVART
SAINT-HILAIRE-COTTES	Freddy DEFEBVIN
SAINT-VENANT	André FLAJOLET
VAUDRICOURT	Jean-François JURCZYK
VENDIN-LES-BETHUNE	Sylvie MEYFROIDT
VERMELLES	Alain DE CARRION
	Karine FLAHAUT
VERQUIGNEUL	Bruno CHRETIEN
VERQUIN	Thierry TASSEZ
VIEILLE-CHAPELLE	Jean-Michel DESSE
VIOLAINES	Jean-François CASTELL
WESTREHEM	Gilles TAILLY
WITTERNESSE	Alain DUCROCQ

L'exécutif



Olivier Gacquerre
Béthune
Président



Maurice Leconte
Houchin
1^{er} Vice-Président en charge de la ruralité, l'agriculture et l'alimentation



Steve Bossart
Billy-Berclau
2^{ème} Vice-Président en charge du développement économique, de l'emploi et de la transition numérique



Corinne Laversin
Hinges
3^{ème} Vice-Présidente en charge du foncier et de l'urbanisme



Jacky Lemoine
Divion
4^{ème} Vice-Président en charge des ressources humaines et de la formation des Élus



Raymond Gaquère
La Couture
5^{ème} Vice-Président en charge de l'assainissement, l'hydraulique, la gestion des eaux pluviales urbaines et la lutte contre les inondations



Philippe Scaillierez
Labourse
6^{ème} Vice-Président en charge de l'eau potable



Philibert Berrier
Auchel
7^{ème} Vice-Président en charge de l'accompagnement technique des communes du Territoire Ouest



Bernard Delelis
Gonnehem
8^{ème} Vice-Président en charge de l'accompagnement technique des communes du Territoire Nord



Julien Dagbert
Barlin
9^{ème} Vice-Président en charge de la culture et de l'éducation populaire



David Thellier
Isbergues
10^{ème} Vice-Président en charge de l'aménagement et de l'attractivité du territoire



Hervé Deroubaix
Robecq
11^{ème} Vice-Président en charge des finances, du contrôle de gestion et de la commande publique



Virginie Souilliar
Gosny
12^{ème} Vice-Présidente en charge de la santé et de l'action sociale



Alain De Carrion
Vermelles
13^{ème} Vice-Président en charge de l'accompagnement technique des communes du Territoire Est



Ludovic Idziak
Calonne-Ricouart
14^{ème} Vice-Président en charge de l'environnement et du Plan Climat Air Énergie Territorial



Léo Pédrini
Camblain-Châtelain
15^{ème} Vice-Président en charge de l'accompagnement technique des communes du Territoire Sud



Dominique Delecourt
Cunhy
Conseiller délégué en charge du schéma de mutualisation des services



Gregory Debas
Annezin
Conseiller délégué en charge des commerces et de l'artisanat



Pierre-Emmanuel Gibson
Béthune
Conseiller délégué en charge de la collecte et de la valorisation des déchets et des équipements communautaires associés



Alain Delannoy
Lapugnoy
Conseiller délégué en charge de l'action partenariale et de l'optimisation des recettes et dépenses



Jean-Michel Dupont
Dauvin
Conseiller délégué en charge du lien avec les universités, des ports fluviaux, des zones activités économiques et des pépinières d'entreprises



Didier Depaeuw
Guarbecq
Conseiller délégué en charge de l'aménagement rural



Rosemonde Mullet
Écuquedecques
Conseillère déléguée en charge de l'accès au droit et de la prévention de la délinquance



Pierre Selin
Ham-en-Artois
Conseiller délégué en charge du Centre Intercommunal d'Action Sociale



Marie-Claude Duhamel
Mont-Berrenchon
Conseillère déléguée en charge de la jeunesse et de la petite enfance



Danielle Mannessiez
Rebeuve-Ranchicourt
Conseillère déléguée en charge de l'administration générale et des moyens généraux



Dominique Hennebelle
Sailly-Labourse
Conseiller délégué en charge des Centres de Premières Interventions



Emmanuelle Debusse
Haillicourt
Conseillère déléguée en charge du handicap et de l'accessibilité et de la lutte contre la fracture numérique



Gérard Ogiez
Fouquereuil
Conseiller délégué en charge de l'aménagement et l'entretien des cours d'eau



Nadine Lefebvre
Beuvry
Conseillère déléguée en charge du logement et du PLH



Bertrand Cocq
Norrent-Fontes
Conseiller délégué en charge de la gestion des Fonds de Concours



Odile Leclercq
Beugin
Conseillère déléguée en charge de la Fourrière-Refuge pour animaux



Sylvie Meyfroidt
Vendin-Lez-Béthune
Conseillère déléguée en charge de l'Économie Sociale et Solidaire



Eric Edouard
Marles-Mines
Conseiller délégué en charge de la Politique de la Ville



Alain Ducrocq
Witternesse
Conseiller délégué en charge de l'accueil des gens du voyage



Bruno Crétien
Verquigneul
Conseiller délégué en charge de la mobilité durable



Philippe Drumez
Cambrin
Conseiller délégué en charge du sport



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

Conception graphique :  LA CHOUETTE CRÉATIVE

Siège : Hôtel Communautaire
100 avenue de Londres CS 40548 - 62411 Béthune cedex
Tél.: 03 21 61 50 00 | **Fax :** 03 21 61 35 48
Email : contact@bethunebruay.fr

www.bethunebruay.fr
 Agglo Béthune-Bruay
